

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2451 - JEUDI 5 NOVEMBRE 2015

ENJEU POLITIQUE

Novembre décisif pour la tenue du dialogue



Joseph Kabila avec les évêques catholiques pendant les consultations pré-dialogue

Les questions de forme qui, jusque-là, semblaient diviser la majorité et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ayant été réglées, rien ne peut théoriquement empêcher la convocation de ce forum plus que jamais souhaité en raison de l'impact qu'il pourrait avoir sur le déblocage de la machine électorale actuellement grippée. Des indiscretions laissent entendre que c'est probablement ce week-end que le chef de l'État pourrait signer l'ordonnance y afférente. Une centaine des délégués sont attendus à ces assises censées se négocier sous la médiation de l'algérien Saïd Djinnit (envoyé spécial des Nations unies dans les Grands lacs) dans l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, apprend-on.

Cependant, l'option levée par l'UDPS et alliés de participer au dialogue contrarie l'idéal défendu par le reste des forces politiques de l'opposition qui refusent d'adhérer à ce qu'elles considèrent comme une astuce destinée à favoriser le fameux « glissement » du calendrier électoral au-delà de 2016.

Page 13

LITIGE RDC-UGANDA À LA CIJ

M^e Tshibangu Kalala prêt à restituer les pièces du dossier en échange de sa libération

L'avocat de la République, qui détient les pièces du dossier de la RDC dans le conflit qui l'oppose à l'Ouganda devant la Cour internationale de justice depuis 2005 à la suite de l'occupation illégale du sol congolais par des militaires ougandais entre 1998 et 2003, vient de lâcher du lest.

Incarcé à l'ex-prison centrale de Makala pour avoir refusé de rendre les pièces dudit dossier exigeant au préalable le paiement de ses honoraires, il sollicite sa libération.

Mettant un bémol à ses réclamations quant au paiement de ses honoraires non libérés à ce jour

par le gouvernement, Me Tshibangu Kalala se dit néanmoins prêt à discuter avec les autorités compétentes, après sa sortie de prison, sur les modalités pratiques y relatives ainsi que sur celles liées à la restitution des pièces du dossier judiciaire engageant les deux États. [Page 12](#)

M^e Tshibangu Kalala

SANTÉ

Baisse de la mortalité due à la tuberculose

Dans un communiqué qu'elle vient de publier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèle que la lutte contre la tuberculose porte ses fruits, avec un taux de mortalité annuel à peu près égal à la moitié de ce qu'il était en 1990. Un million cinq cent mille personnes sont mortes de la tuberculose l'année dernière alors que la plupart de ces décès, fait remarquer le rapport de l'OMS, auraient pu être évités. «Le rapport montre que la lutte antituberculeuse a eu un impact énorme

en termes de vies sauvées et de patients guéris », se félicite le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS. Toutefois, la lutte contre la tuberculose fait face à quelques lacunes qu'il faudrait combler impérativement. Il s'agit, entre autres, des imperfections en matière de détection et de traitement mais aussi des déficits liés au financement. Ce qui requiert la mise au point de nouveaux outils de diagnostics, de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins. [Page 14](#)

AFFAIRES SOCIALES

Un atelier de formation sur les droits des personnes vivant avec handicap

Ces travaux qui se tiennent du 4 au 6 novembre constituent une étape importante dans la préparation technique des équipes devant assurer la collecte des données sur la situation des personnes handicapées (PVH) au niveau des chefs-lieux des anciennes provinces. Ce séminaire ambitionne à renforcer les capacités des participants et approfondir leurs connaissances sur les droits des personnes handicapées contenus dans la Convention internatio-

nale des droits des personnes handicapées et sur les outils de collecte des données relatives à leur situation.

L'activité est organisée par le ministère chargé des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale en collaboration avec le ministère de la Santé et le Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'Homme avec l'appui du Fonds national de promotion et de service social.

Page 13

ÉDITORIAL

Comment ?

Oui, comment une grande puissance, les États-Unis en l'occurrence, peut-elle commettre des erreurs semblables à celles qui l'ont conduite, tout au long de la récente campagne référendaire, à dénier au peuple congolais le droit de se prononcer sur sa gouvernance publique ? Et comment certains de ses agents, sur place, en viennent-ils à s'associer de façon active aux extrémistes qui tentent de mettre le feu à la rue pour empêcher la tenue d'une telle consultation ?

À la première de ces questions, la diplomatie se chargera sans doute de répondre très vite en restaurant un dialogue qui, manifestement, s'est affaibli ces dernières années, peut-être aussi en changeant les équipes qui représentent les deux pays. Mais sur la deuxième question, c'est à la justice congolaise de se prononcer en élucidant ce qui a pu conduire un fonctionnaire américain à se comporter comme il l'a fait à la veille du référendum.

Le président des États-Unis, Barack Obama, n'a pas cessé de répéter tout au long de ses deux mandats que son pays doit accompagner l'Afrique dans sa longue marche vers le développement. Son discours était d'autant plus écouté, apprécié, qu'il émanait d'un homme issu de notre continent qui était parvenu à se hisser au sommet de l'État le plus puissant du monde. Même s'il ne se traduisait en actes que lentement, il était perçu par les Africains comme la prise de conscience, par les Américains, de leurs devoirs envers un continent dont ils avaient asservi trop longtemps les populations sur leur propre sol.

Alors que s'achève le dernier mandat du Président américain, le moins que l'on puisse dire est que cette attente n'a pas été satisfaite. Les États-Unis, qui disposent pourtant de moyens immenses, n'ont pas mis leur puissance au service de l'Afrique ; ils n'ont guère soutenu les initiatives que le continent prenait afin d'accélérer son émergence et de protéger son environnement ; ils n'ont que peu contribué à la formation des nouvelles générations d'Africains ; et ce qui vient de se passer chez nous montre qu'ils ne se sont guère préoccupés d'envoyer sur le continent des équipes compétentes pour les représenter.

Alors que l'Afrique se voit de plus en plus courtisée, la Maison Blanche et le Département d'État feraient bien d'adapter leurs actes à leurs discours.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Naissance de l'alliance de l'opposition démocratique



Le présidium des travaux

La signature de l'accord politique entre quelques partis et associations ayant pris part au dialogue national de Sibiti a donné naissance, le 4 novembre à Brazzaville, à une plateforme dénommée : l'Alliance de l'opposition démocratique (AOD).

Désormais, l'Union pour la restauration du Congo (URC), l'Union des forces vives de la nation (Ufovina), le Mouvement de l'alternance démocratique (MAD), l'Alliance congolaise pour l'unité et les libertés du peuple (Aculp), la faveur démocratique pour la République (FDR), le Comité d'action pour la renaissance et l'émergence du Congo (Careco), le Rassemblement des patriotes congolais (RPC) ; l'Espace jeunesse et démocratie (EJD), et le Mouvement des jeunes démocrates (MJD), sont liés par un accord, scellé pour une durée indéterminée.

C'est dans le souci de veiller à l'application des recommandations du dialogue national, et conscients des enjeux poli-

tiques à venir, que cet accord politique a fixé les objectifs de cette plateforme, le domaine d'application, les engagements des parties contractantes, ainsi que les dispositions particulières. Pour le coordonnateur de ladite plateforme, Dominique Basseyla : « L'AOD ne cherchera pas à concurrencer les autres forces de l'opposition, mais au contraire, va se préoccuper à entretenir des rapports francs et loyaux avec les partis ou groupements politiques qui acceptent sa collaboration ».

Dirigée par un collectif de neuf présidents, l'AOD a été créée non « pour exister » mais « pour agir », dans le cadre des actions que doit exécuter le Pôle du consensus de Sibiti. Pour ce faire, elle entend concevoir des opérations devant consolider les acquis du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015. Membre du Pôle du consensus de Sibiti, cette plateforme politique envisage d'œuvrer dans l'interiorisation des nou-

velles valeurs au peuple qui vont désormais régir la société congolaise.

« Le référendum constitutionnel n'est qu'une étape de l'émergence de la nouvelle République. Les cadres de dialogue et d'échanges pourront être créés afin que toute la classe politique se sente concernée par l'institutionnalisation d'une gouvernance électorale, résultat du double consensus de Sibiti et de Diata. Avec le succès éclatant du vote référendaire, le moment n'est plus à l'auto-satisfaction... Le moment est à la restauration des convictions et des ambitions politiques..., à la construction de la nouvelle idée de droit dans la conscience collective... Les turbulences qui se sont produites dans certaines localités ont montré à suffisance les méfaits d'une guéguerre verbale des hommes politiques et la fragilité des Congolais... », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

L'APRÈS RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'Idc et le Frocad soufflent le chaud et le froid

Dans une déclaration publiée le 2 novembre à Brazzaville, l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc) et le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) avaient décidé de suspendre leur programme de manifestations qui se résument en la désobéissance civile et citoyenne.

Dans une autre déclaration rendue publique le 4 novembre à Brazzaville, ces deux plateformes politiques ont reconduit la désobéissance civile et exclut les villes mortes. Elles n'ont cependant pas indiqué le mode opératoire de cette « désobéissance civile et citoyenne ».

« Nonobstant l'intimidation, la persécution, les rafles, les arrestations arbitraires, l'amalgame, l'intox, la manipulation et la désinformation, l'Idc et le Frocad rassurent l'ensemble de ses militants et le peuple congolais que la désobéissance civile et citoyenne reste plus que jamais d'actualité », a déclaré Guy Romain Kinfoussia à qui revenait la charge de lire la déclaration. L'opposition « radicale » a mis à profit cette occasion pour exiger la libération, sans condition, de tous les détenus politiques du fait

de la désobéissance civile dénoncées les arrestations



Les membres de l'opposition radicale pendant la déclaration

et citoyenne engagée par les forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 à Brazzaville et à Pointe-Noire. Dans le même ordre d'idées, ont été

et détentions abusives et arbitraires dont sont victimes, ces derniers jours, les membres de l'opposition « radicale ».

L'Idc et le Frocad ont tor- du le cou à la rumeur qui

fait état de la mésentente qui traverse la plateforme politique. L'objectif ici qui demeure, rappelle la déclaration, le respect de l'ordre

tations de Brazzaville et de Pointe-Noire. L'Idc et le Frocad ont demandé au gouvernement d'ouvrir une enquête et de saisir les Organisations

constitutionnel et l'alternance démocratique et pacifique au Congo. Pour ce faire, ces deux plateformes ont mis en place une commission chargée de faire toute la lumière sur les actes de violences enregistrés lors des manifes-

de défense des droits de l'homme, notamment la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), aux fins de déterminer les responsabilités des donneurs d'ordre et des exécutants.

Roger Ngombé

SYLVESTRE OSSIALA

« Sauver l'humanité n'est pas hors de portée des hommes »

Dans la perspective de la COP 21, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale a affiché son optimisme le 3 novembre à Brazzaville. Il intervenait sur le processus de réduction des émissions des gaz à effets de serre en tant que co-rédacteur de la déclaration de Brazzaville sur les changements climatiques et co-rédacteur de la contribution de l'Afrique francophone à ce rendez-vous de Paris.

La 21^e conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra du 30 novembre au 15 décembre prochain à Paris, devra aboutir à un accord international sur le climat, applicable à tous les pays. Cette grand-messe portera sur la résolution de la menace irréversible que constituent les émissions de gaz à effets de serre et leurs conséquences sur la planète entière, en faisant en sorte que le réchauffement se limite en dessous de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

L'organisation météorologique mondiale des Nations unies (OMM) a inscrit dans son rapport que « La température moyenne à l'échelle mondiale a été de 0,85°C, plus élevée que la moyenne au 20^e siècle, surclassant le record de 2014. L'année 2014, avec une température globale de la terre

supérieure à 0,79°C a été décrite par les observateurs internationaux. Si cette courbe poursuit sa trajectoire, notent les experts, elle pourrait surpasser le record de 0,90°C enregistré il y a 136 ans ».

Pour éveiller les consciences, Sylvestre Ossiala a évoqué une conférence organisée en mai 2014, une entrée en matière pour Brazzaville qui se prépare pour la conférence de Paris. Les recommandations arrêtées font office de contribution de l'Afrique à la COP 21. La déclaration de Brazzaville avait suggéré que la solution soit globale, collective et concertée, axée essentiellement sur les changements des modes de production des pays industrialisés et sur le financement du Fonds vert mondial appelé à être d'accès simplifié aux États africains pour le verdissement de leurs économies.

« Le Congo est soucieux de l'avenir environnemental du monde »

« En produisant, l'homme crée les éléments de sa propre destruction. Tout le modèle de production que l'homme a adopté lui est préjudiciable... Pour la préservation de la planète, d'où les mesures législatives, pour que chacun l'applique et évite justement d'amener la planète à une destruction massive. Cette destruction ne se lit pas seulement à travers une destruction en surface. Les mouvements tectoniques des plaques, les effets volcaniques relèvent de la mauvaise gestion de l'environnement... Il faut donc réformer le paradigme de vie pour que nous vivions... La COP 21, c'est la volonté du monde de réduire les épreuves qui gouvernent la condition humaine. Sauver l'humanité, n'est pas hors



de portée des hommes », a déclaré Sylvestre Ossiala.

« L'Afrique a un rôle à jouer, car elle atténue ces émissions de gaz à effets de serre par le fait qu'elle possède l'un des bassins forestiers les plus importants de la planète... Pour son développement, le continent noir doit être réorienté vers d'autres modes d'industries et d'énergies. L'Afrique doit faire la tran-

sition des énergies fossiles et doit ainsi privilégier l'économie verte », a fait savoir le deuxième vice-président de l'Assemblée, avant de conclure : « Le Congo est soucieux de l'avenir environnemental du monde, cela s'explique à travers son programme d'afforestation et de reboisement d'un million d'hectare sur 10 ans ».

Josiane Mambou Loukoulou

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la Caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest (Ewo) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer le projet de construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest à Ewo. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 001/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins

cinq (05) ans est requise ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est requise ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière du cabinet : le cabinet doit justifier de sa capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville pendant une période de deux (2) mois avec visite du site

6-Informations complémentaires

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2015 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo ».

Ils devront comprendre :

•Une lettre de motivation ;

•Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

-Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;

-La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

-Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo. Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 14 novembre 2015.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou (Sibiti) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou à Sibiti. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 002/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- Procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins cinq (05) ans est

requis ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est exigée et devra être prouvée ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière : la capacité financière du cabinet est également exigée (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Sibiti pendant une période de deux (2) mois.

6-Informations complémentaires

La caisse nationale de sécurité sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2014 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou ».

Ils devront comprendre :

•Une lettre de motivation ;

•Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

-Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;

-La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

-Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo.

Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 19 novembre 2015 à 12 heures, heure locale.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Si l'emploi reste la clé de l'insertion sociale, il est tout aussi vrai que l'éducation et la culture sont ce qui fait l'homme ; l'homme capable de s'épanouir, de vivre en société, de s'ouvrir à autrui, de comprendre et d'aimer l'autre. »

Ahmed Gayhet, Aujourd'hui (Algérie), 19 octobre 2015

« En vérité, le développement économique possède beaucoup de vertus, mais pas celle de rendre heureux les hommes »

Abdou Khadre GAYE, écrivain sénégalais, Le Quotidien, 03 novembre 2015

« La réduction d'une élection à la participation populaire a quelque chose de dérisoire en Afrique francophone. ...ici, seule compte la conquête ou la préservation du pouvoir. »

Yann Gwet, essayiste camerounais, Diplômé de Sciences Po Paris, Jeune Afrique, 30 octobre 2015

« Il est clair qu'aujourd'hui les oppositions ont beaucoup moins de moyens que ceux qui sont au pouvoir pour gagner des élections. »

Maurice Enguéguélé, diplomate français, sous-directeur Afrique de l'International IDEA, RFI, 03 novembre 2015

« La politique ne semble plus être une sinécure, mais une fin en soi. »

Ibrahima Sarr, étudiant à la FSJP (Université de Cheik Anta Diop de Dakar), Le Quotidien, 15 octobre 2015

TRIBUNAL DE OUESSO

Audition prochaine d'un braconnier

L'assistant juridique de l'Espace Tridom Interzone Congo, appuyé par le Fonds mondial pour la nature (WWF-ETIC), Corneille Moukson Kutia, a rapporté, le 04 novembre, aux Dépêches de Brazzaville, la traduction au Tribunal de Grande Instance de Ouesso, de l'affaire Hugues Dila, un présumé délinquant faunique.

L'interpellation de ce sujet en justice est l'œuvre de l'Unité de surveillance et de lutte anti-braconnage (Uslab) opérant dans les concessions forestières de Tala-Tala-Jua-Ikié, situées dans l'espace Tridom Interzone Congo (ETIC). Le braconnier est réclamé par le tribunal suite à la détention de quatre pointes d'ivoire. De différentes tailles, ces quatre pointes d'ivoire font entre 50 et 98 centimètres de longueur avec des poids oscillant entre 2,5 et 5 kilogrammes. Ce qui

explique que ces pointes d'ivoire ne sont pas seulement retirées sur deux éléphants. Selon le procès-verbal de constat d'infraction en matière de faune et des aires protégées, Hugues Dila a déjà été condamné à deux ans d'emprisonnement ferme. Une autre source, proche du WWF-ETIC, rapporte que ce délinquant faunique est très réputé dans le département de la Sangha. Outre cette interpellation, qui date du 14 octobre 2015, la même source rappelle que ce « baron de l'ivoire » avait aussi abattu un éléphant avec une arme de guerre. Il est resté impuni. Un an plus tôt, le 22 septembre 2012 à 08 heures 17 minutes, le même braconnier avait été arrêté dans l'ancien camp du Parc national Odzala Kokoua (Pnok) au village Mielekouka dans le département de la Sangha. Motif : abattage d'un éléphant dans la savane de Moadjé. Suite à cet acte, il avait été condamné à deux années d'emprisonnement ferme. Hélas ! il avait réussi à s'échapper. Enfin : le

02 avril 2010. Ce jour-là, le braconnier Hugues Dila, alias Loufombo, a été interpellé au PK 17 par les services habilités pour détention de viande provenant d'une espèce intégralement protégée. « Nous saluons les efforts accomplis par l'Unité de surveillance et de lutte anti-braconnage et souhaitons que le juge crée une jurisprudence en matière de faune dans cette affaire pour le Tribunal de Ouesso en faisant application de la loi comme il sait bien le faire. Ainsi, les actes perpétrés par Hugues Dila et sa bande seront punis et serviront d'exemple à d'autres braconniers », a commenté Corneille Moukson Kutia. L'espèce éléphant étant intégralement protégée par la loi 37/2008 du 28 novembre sur la faune et les aires protégées en ses articles 112 et 113, le présumé braconnier, Hugues Dila, risque une peine maximale de cinq ans ferme et de lourdes amendes estimées à plusieurs millions de francs Cfa.

Fortuné Ibara

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA- Crédit n°5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 023/AON/F/2015

1. Appel d'Offres National n°008/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2015: Fourniture du matériel informatique destiné au fonctionnement des systèmes d'information du MEFDD.
2. Allotissement : Lot Unique.
3. Prix lus publiquement : TERRATECH (175 291 185 FCFA), HI CHOICE (163 488 986 FCFA), BUROTOP (140 204 502 FCFA), LAH BUSINESS CENTER (182 120 840 FCFA), OFIS (157 943 490 FCFA), PI SERVICES (207 581 757 FCFA), CAP INFO (189 387 487 FCFA)
4. Offres non conformes : TERRATECH, HI CHOICE, BUROTOP, OFIS, PI SERVICES, CAP INFO.
5. Prix des offres évaluées : LAH BUSINESS CENTER (182 120 840 FCFA)
6. Attribution du marché de Fourniture du matériel informatique destiné au fonctionnement des systèmes d'information du MEFDD à la société LAH BUSINESS CENTER pour un montant total toutes taxes comprises de cent quatre vingt deux millions cent vingt mille huit cent quarante francs CFA (182 120 840 FCFA).

Fait à Brazzaville le

Le Coordonnateur, p.i

Victorine Corine ONDZE

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

5 jours

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

SÉNÉGAL

Réunion régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec le Sénégal, Dakar va accueillir les 5 et 6 novembre, une réunion régionale pour l'Afrique sur l'agroécologie en Afrique sub-saharienne.

La rencontre de Dakar vise à encourager le dialogue sur des bases scientifiques et les expériences de mise en œuvre de l'agroécologie. Elle a comme objectifs, de mettre en valeur les bonnes pratiques existantes dans la région, ainsi que les challenges pour l'adoption de l'agroécologie et l'identification des stratégies pour les surmonter.

Elle rassemblera des producteurs et représentants des mouvements sociaux, le secteur privé, le secteur universitaire, les instituts de recherche agronomiques, ainsi que des représentants des gouvernements, de la FAO et des peuples autochtones et locaux, en vue de partager, et faire un état des lieux des pratiques agroécologiques dans le contexte africain ; identifier les contraintes et opportunités ; et recueillir les attentes des parties prenantes. Les initiatives et pratiques agroécologiques exercent une fonction non négligeable pour réduire la pauvreté rurale, éradiquer la faim et la malnutrition, obtenir une agriculture et un développement durable, qui sont des enjeux stratégiques pour atteindre certains des Objectifs du développement durable (ODD), adoptés par les États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), en septembre 2015 à New York. À la veille de la COP21, qui se tiendra début décembre à Paris, l'agroécologie sera une carte à jouer pour améliorer la résilience de l'agriculture au climat, s'orienter vers des systèmes moins dépendants des produits agrochimiques extérieurs et permettre une implication grandissante des savoirs traditionnels des communautés locales et autochtones, plus favorables à l'environnement.

Formation à l'agroécologie au Congo

Avec 4,4 millions d'habitants pour une superficie de 324 000km², le Congo connaît une production insuffisante pour assurer son autosuffisance alimentaire. Quant à l'alimentation disponible, elle n'est pas diversifiée. Les exploitations agricoles familiales ont leur place, tant la terre est fertile. Il est urgent d'augmenter et diversifier les productions tout en valorisant ou/et en restaurant l'environnement ; en encourageant les jeunes à s'installer vers les zones rurales pour pratiquer des activités agricoles, l'élevage avec le soutien de l'Etat, en mutualisant les expériences, en assurant des formations et en apportant des crédits nécessaires.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

Akinwumi A. Adesina appelle l'Afrique à transformer son « dividende démographique » en « dividendes économiques »

Alors que le monde entier est tourné vers les nouveaux objectifs de développement durable (ODD) et à la veille de l'expiration des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'éradication de la pauvreté demeure un défi gigantesque pour le continent africain, a souligné le président de la Banque africaine de développement (Bad), Akinwumi A. Adesina

Plus de 400 millions d'Africains – soit près de la moitié de la population africaine – vivent dans l'extrême pauvreté et représentent le tiers de la population la plus pauvre du monde. Le président de la Bad pense que l'avenir du continent pourrait aussi dépendre aux transformations qu'apporteront les Objectifs de développement durable (ODD) au cours des années à venir.

En effet, bien que les économies africaines connaissent un taux de croissance annuel de 5%, les inégalités ne cessent de se creuser à travers tout le continent. « Le succès de quelques privilégiés est assombri par le sentiment d'exclusion de la majorité. Des centaines de millions de personnes, pour la plupart les femmes et les jeunes, sont laissées pour compte. La croissance économique n'a guère d'impact dans leurs conditions de vie. Notre défi à tous est de réaliser une croissance inclusive, capable de sortir des millions de personnes de la pauvreté », a-t-il indiqué.

Les ODD auront pour objectif la réalisation d'un programme de développement à la fois exhaustif et ambitieux.

« Notre devoir sera non seulement de le mettre en œuvre, mais également de répondre aux aspirations du continent », a rappelé Akinwumi A. Adesina.

Il a préconisé la mise en œuvre d'une stratégie décennale qui favorise la transformation économique de l'Afrique, bâtie sur une croissance « inclusive et verte ». Selon lui, la croissance solide observée à travers le continent depuis le début du millénaire « n'a pas de valeur si elle n'est ni partagée, ni durable ».

Voici les cinq piliers de la vision présentée par le président de la Bad :

-Premièrement, éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie. L'énergie étant le moteur des économies. L'absence d'énergie entrave l'industrialisation de l'Afrique.

-Deuxièmement, « intégrer l'Afrique », en promouvant la connexion des infrastructures régionales, des marchés régionaux de l'énergie, des liaisons ferroviaires et des routes transnationales pour relier les activités économiques de différents pays.

-Troisièmement, « nourrir l'Afrique »,

en changeant la perception de l'opinion concernant l'agriculture, en faisant qu'elle soit perçue comme une activité lucrative à la fois viable et créatrice de richesse.

-Quatrièmement, « industrialiser l'Afrique », en facilitant l'essor du secteur privé africain « comme moyen de création de richesses ».

-Cinquièmement, « améliorer la qualité de vie des Africains ». Le Président de la Bad appelle le continent à valoriser les compétences de ses populations pour transformer son « dividende démographique » en « dividendes économiques ».

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde, la tranche d'âge, de 15 à 24 ans, représente environ 60 % de sa population. Cependant, on estime que plus de la moitié de ces jeunes sont sans emploi, sous-employés et inactifs. Akinwumi A. Adesina estime que l'Afrique est en train de compromettre sa croissance future en n'investissant pas suffisamment dans l'éducation de ses jeunes et dans la création d'emplois de qualité.

Il est convaincu que les 5 piliers sont réalisables et fondamentaux pour l'Afrique. « Et l'Afrique, elle-même, est fondamentale pour le succès des ODD car c'est sur ce continent qu'ils seront mis à l'épreuve », a-t-il conclu.

N.Nd.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007-MPI-PADE-CPM 2015 « Relatif au recrutement du Comptable du PADE »



1-OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un Comptable.

2-PROFIL RECHERCHE (qualifications académiques et professionnelles) :

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en Comptabilité et Gestion Financière (Licence, DCG ou équivalent). ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) ans à un poste similaire dans un projet financé par l'un des bailleurs suivants : Banque Mondial, BAD, UE, Fonds Mondial.
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation du logiciel comptable des projets tel que TOMPRO, SUCCESS, SAARI seront un atout

3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le comptable sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale de Janvier 2011.

4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE
Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 24 novembre 2015 à 15 heures aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (TDR notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville le, 02 novembre 2015

Le Coordonnateur du PADE

Joseph IBARA

PRÉSIDENTIELLE EN OUGANDA

Yoweri Museveni candidat pour un cinquième mandat

Le président ougandais, Yoweri Museveni, se présentera à nouveau l'an prochain comme le candidat choisi par le parti « Mouvement de résistance national ».



Yoweri Museveni n'avait aucun adversaire au sein de son parti pour la candidature. L'annonce de cette désignation lors d'un meeting mardi au stade national a suscité des applaudissements. Dans son discours d'acceptation, il a souligné les enjeux vitaux des élections de l'an prochain : le foyer de son attention, s'il est réélu en 2016, sera l'éradication de la pauvreté et l'industrialisation. « Le parti a traversé de nombreuses épreuves. Nous avons réalisé beaucoup en libérant le pays, et nous avons réalisé une reprise minimale de l'économie. Je veux promettre que la prochaine phase de notre histoire assurera le bannissement de la pauvreté dans les foyers. Nous devrions avoir des industries locales, de sorte que chaque région ait un noyau d'industries. De cette manière, nous allons ajouter de la valeur aux produits et créer des emplois. Nous voulons créer des emplois pour les jeunes », a-t-il déclaré.

Yoweri Museveni a été officiellement désigné mardi, après vérification de sa candidature par la commission électorale nationale. L'année prochaine, il totalisera 30 ans au pouvoir, et il demeure le favori pour l'élection de février 2016.

Yvette Reine Nzaba

REMERCIEMENTS

5 septembre 2015 - 5 novembre 2015

Voici 2 mois jour pour jour, que notre père OTILIBILI Jean quitte la terre des hommes.

La veuve Otilibili née Ngoma Sela Jeanine Monique, les enfants, petits fils et filles remercient les parents, amis et connaissances qui les ont assistés lors du décès de leur père et grand-père, ils expriment leur profonde et sincère gratitude pour le soutien multi-forme et toute marque d'affection avant, pendant et après les obsèques.

A tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui, en ce jour mémorable.

A cet effet une messe d'action de grâce sera célébré le dimanche 8 novembre 2015 à 10h00 en l'église catholique Saint François de Foucks, suivie d'une collation son domicile au quartier 7.7 de danie à 14h30. Papa nous ne t'oublierons jamais.



CHANGEMENT DE NOM

Mes enfants s'appellent respectivement :

DIALLO Stevie Ninelle, DIALLO Idriss Sidrick, DIALLO Guichou Brunel, DIALLO BAHOU D Eugène Paguy et DIALLO Grâce Petrony.

Je désire qu'ils s'appellent désormais : MBOTY KABIKISSA Stevie Ninelle, MBOTY Idriss Sidrick, MBOTY Guichou Brunel, MBOTY Eugène Paguy et MBOTY KABIKISSA Grâce Petrony. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

ALGÉRIE

Abdelaziz Bouteflika veut réviser la Constitution dès 2016

Le président de la République a exprimé ce souhait dans son message à l'occasion de la célébration du 61^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne. Pour lui, la révision de la Constitution actuelle permettra de renforcer la bonne gouvernance et de consolider l'unité nationale.

Depuis le déclenchement de la Révolution algérienne le 1^{er} novembre 1954, « beaucoup de réalisations ont déjà été concrétisées, mais d'autres restent à consolider ou à parachever, y compris dans les domaines politique et de la gouvernance. La prochaine révision constitutionnelle prévoit de parachever le dispositif mis en place en vue de renforcer et de préserver l'unité nationale, acquis majeur de tant de sacrifices de l'ensemble du peuple algérien dans son combat pour le recouvrement de sa liberté et de son indépendance », a déclaré le chef d'État algérien, Bouteflika.

À en croire le président à l'origine de la modification constitutionnelle, cette initiative va dans le sens du renforcement des constantes nationales consacrées par l'actuelle Constitution, afin de consolider la stabilité du pays en mettant à l'abri des dangers de manipulations politiques, les composantes de l'identité du peuple algérien, notamment l'Islam, consacré religion d'État, l'Arabe consacrée langue nationale et officielle et le Tamazight, promue langue nationale, à la faveur de la révision de la Constitu-

tion algérienne du 10 avril 2002. La religion est au cœur de ce projet présidentiel : l'Islam comme pilier de l'histoire algérienne et élément de l'unité nationale, bénéficiera d'une attention particulière de la part de l'État en le préservant « de l'usage politicien ayant fortement déteint sur son image. » Dans ce sens, le numéro un algérien a proposé la mise en place d'un nouveau pacte national permettant, a-t-il argumenté, la préservation et la promotion de l'identité nationale dans ses trois dimensions (Islam, Arabité et Amazighité). Au plan politique, la nouvelle Constitution consacrera, entre autres, « la limitation du nombre de mandat présidentiel, l'indépendance de la Justice, le renforcement des pouvoirs du Parlement et le rôle de l'Armée dans la vie publique du pays. »

L'opposition algérienne doute

Le passé douloureux de l'Algérie, dominé par plusieurs années de lutte pour la libération et par la guerre civile, a sans doute marqué l'esprit du dirigeant algérien. Pour ce grand leader du Front de libération nationale (FNL), le parti majoritaire du pays,

« l'enjeu de la révision constitutionnelle est de transcender la diversité des courants politiques pour œuvrer à une plus grande convergence et participation, afin d'élargir le consensus national autour de la prise en charge des vrais défis présents et futurs qui se posent à la nation ».

Si plusieurs partis politiques algériens ou du moins des mouvements proches de la majorité présidentielle, ont salué l'initiative du président Bouteflika, le projet constitutionnel ne semble pas faire l'unanimité.

« La vacance du pouvoir et l'apparente occupation du centre de décisions national par des forces extraconstitutionnelles n'offrent absolument pas les meilleures conditions pour une révision constitutionnelle », a reproché Ali Benflis, président du parti Talaïa El Hourriyet cité par El Watan. Pour ce leader politique algérien, l'annonce de Bouteflika n'est rien d'autre qu'une « manœuvre purement politicienne visant à divertir l'attention des véritables défis actuels qui ont pour nom, une impasse politique totale et une crise de régime manifeste ».

Âgé de 78 ans, le président Abdelaziz Bouteflika est régulièrement hospitalisé en raison de son état de santé. Il a pourtant été réélu en avril 2014 pour un quatrième mandat à la tête du pays.

Fiacre Kombo

Alger abrite une réunion tripartite sur la crise Libyenne

Après l'échec fin octobre de la formation d'un gouvernement d'union nationale sous l'égide de l'ONU, les chefs des diplomaties algérienne, égyptienne et italienne, s'activent à Alger pour tenter de donner une nouvelle chance de paix au peuple libyen.

La grave crise libyenne continue de préoccuper la communauté internationale, notamment les proches voisins de la Libye. Réunis depuis le lundi 2 novembre à Alger, le ministre des Affaires étrangères algérien, Abdelkader Messahel, son homologue

ement installé à Tobrouk (à l'est du pays) reconnu par la communauté internationale. Les deux gouvernements parallèles dont l'un appartenant aux islamistes radicaux et l'autre regroupant des libéraux et progressistes, refusent encore de former un seul exécutif souverain. « Au vu de l'ampleur et de la gravité des défis sécuritaires qui se posent à la Libye, notamment ceux liés au terrorisme et à la criminalité, il est impératif de parvenir à un consensus entre les partenaires libyens capables de

avec leurs compatriotes de Tripoli. L'heure est grave, a admis l'émissaire égyptien. « Nous œuvrons ensemble pour instaurer la paix et la sécurité en Libye et éliminer le terrorisme, ce fléau qui menace non seulement la Libye, mais toute la région », a indiqué le ministre égyptien des Affaires étrangères.

« Les attentes des Libyens, en termes de paix et de stabilité, sont primordiales », ont admis les trois émissaires. De la même manière, « l'évaluation des implications de l'instabilité politique et sécuritaire dans ce pays sur son voisinage et dans la région en général est capitale », ont-ils conclu.

La crise libyenne représente une menace pour les États de la région. Le règlement rapide de ce conflit permettra de préserver la souveraineté du pays ainsi que la sécurité dans cette région d'Afrique en proie à la menace terroriste.

L'Algérie et l'Égypte entretiennent des concertations dans le cadre du groupe des pays voisins de la Libye créé à Alger en 2014, les regroupant avec la Libye, la Tunisie, le Soudan, le Tchad et le Niger. Une septième réunion de ce cadre de concertation et de suivi se tiendra ce mois-ci à Alger, a-t-on appris du site d'information Le temps.

F.K.

« la décision d'aller vers un gouvernement d'union nationale est entre les mains du peuple libyen et de ses institutions, avec le respect de la souveraineté de la Libye »

égyptien Samah Chokri et le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, tentent tant bien que mal d'encourager la poursuite des discussions en vue d'obtenir la formation d'un gouvernement d'union nationale et le retour de la paix dans ce pays en proie à la guerre civile depuis la chute du guide libyen Mouammar Kadhafi.

Puisque l'ONU ne parvient toujours pas à mettre d'accord le Parlement de Tripoli, soutenu par des milices dont certaines sont islamistes, et l'autre Par-

préservé la Libye du chaos », a plaidé le chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel.

Au plan politique, son homologue italien estime que « la décision d'aller vers un gouvernement d'union nationale est entre les mains du peuple libyen et de ses institutions, avec le respect de la souveraineté de la Libye ». Quitte à convaincre les autorités de Tobrouk ayant rejeté le récent accord de sortie de crise, d'accepter le partage du pouvoir

CENTRAFRIQUE

Le Conseil national de transition réclame la réhabilitation des Faca

En réaction à la recrudescence de la violence à Bangui, les membres du Conseil national de transition (CNT, le parlement provisoire), ont organisé une marche pacifique, ce mercredi 4 novembre, réclamant la réhabilitation des Forces armées centrafricaines (Faca).

Les récentes attaques ayant secoué la capitale centrafricaine, sont un trouble de trop, ont scandé les conseillers nationaux. A l'issue de cette marche pacifique qui s'est achevée à la place des Nations unies, les manifestants ont remis une copie de mémorandum à la mission onusienne (Minusca), une copie au gouvernement et une autre à l'ambassadeur de France en Centrafrique.

Ce mardi, le président du CNT, Alexandre Ferdinand Nguéndet et les membres du parlement provisoire se sont concertés à huis clos, pour faire le point sur la situation sécuritaire très préoccupante à Bangui. « *L'ultime exigence, redonner force aux soldats centrafricains pour assurer la défense territoriale. Nous lançons un ultimatum d'une semaine au gouvernement pour doter les FACA en moyens matériels.* », a exigé le CNT.

La manifestation de ce mercre-

di dévoile aux yeux du monde la crise de confiance entre le parlement et l'exécutif centrafricain. Il faut noter que la marche des parlementaires n'a pas été autorisée. D'après le ministre de la sécurité publique, le CNT n'a pas rempli la procédure d'autorisation pour la marche. Sur le terrain, les belligérants se rejettent les responsabilités : « *Nous avons vu parmi ces agresseurs des personnes étrangères ne parlant ni français ni Sango, langue nationale, qui avec des bidons d'essence brûlent les maisons des déplacés et volent. Ces mercenaires sont basés derrière la rue de la mosquée centrale, devant la rue Jamaïque, aux quartiers Ramandji, Gbaya et Kina* », a déclaré l'un des porteurs de paroles des anti-balaka, Sébastien Wénézouï.

Cité dans cette affaire, l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Abdoulaye Hissein, l'un

des leaders du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) contacté par Radio Ndeke Luka, nie toute implication dans les tueries des 3^e et 6^e arrondissements. « *Wénézouï est impliqué dans tout ce qui se passe aujourd'hui. J'habite en ville. Je suis revenu habiter au PK5 pour atténuer ce que nous vivons dans notre propre chair en tant que Centrafricain. Si Wénézouï se permet de me pointer du doigt, c'est honteux* », a rétorqué Abdoulaye Hissein.

L'ancien ministre des Affaires étrangères, Cyriaque Gonda, appelle quant à lui, les deux camps en conflit à la retenue. « *Je suis ici pour faire un appel au calme pour supplier mes frères de laisser cette furie de violences et pour proposer une solution de sortie de crise. Chaque mois, c'est la violence qu'on offre comme plat à nos populations. Les gens ne peuvent pas aller au travail, les enfants ne peuvent pas aller à l'école* », a-t-il dit, rapporte le site de Radio Ndekeluka.

Fiacre Kombo

BURUNDI

Pierre Nkurunziza promet une grâce présidentielle aux insurgés

Le président burundais Pierre Nkurunziza a promis à ceux qui ont pris les armes dans le cadre de la contestation de son troisième mandat controversé, qu'ils ne seraient pas poursuivis s'ils déposaient les armes d'ici cinq jours.

« *Le gouvernement, qui est un parent pour tous, vous donne cinq jours, depuis ce 2 novembre jusqu'au 7 de ce mois, pour renoncer définitivement à cette voie de la violence* », leur a lancé le chef de l'Etat, dans un discours à la Nation en langue nationale kirundi, diffusé sur les ondes publiques.

« *Vous serez accueillis par les forces de l'ordre, on vous apprendra à aimer votre pays pendant deux semaines, puis vous serez renvoyés parmi les vôtres* », a ajouté Nkurunziza, sans autre détail, avertissant qu'il s'agissait du « dernier appel » lancé aux insurgés. Le porte-parole adjoint de la présidence, Jean-Claude Karerwa a précisé que, « *cela signifie que ceux qui se rendront avant la date-limite vont bénéficier d'une amnistie. Après leur formation civique, ils vont rentrer chez eux, il n'y aura pas de poursuites judiciaires* ».

Pierre Nkurunziza, qui avait promis lors de sa prestation de serment fin août de ramener la paix et la sécurité dans les deux mois, a assuré que cet objectif avait été rempli « à 92% ».

Par ailleurs, le président burundais a appelé la population à aider la police à détruire les « petits groupes de tueurs » qui sont encore à l'œuvre.

Il a également annoncé l'organisation d'un dialogue national « *dans un esprit de concertation qui va faire l'admiration de la communauté internationale* ».

L'annonce fin avril de la candidature de Nkurunziza à un troisième mandat a plongé le Burundi dans une grave crise politique émaillée de violences. L'opposition, la société civile et une partie du camp présidentiel jugent ce nouveau mandat contraire à la Constitution et à l'Accord d'Arusha ayant mis fin à la guerre civile (1993-2006).

Yvette Reine Nzaba

RELIGION

Mgr Urbain Ngassongo parle du mariage par étapes en Afrique et au Congo

Le président de la commission épiscopale pour la pastorale familiale qui a représenté la Conférence épiscopale du Congo à la 14e assemblée générale ordinaire du synode des évêques du monde à Rome, a développé une communication sur « Le défi pastoral du mariage par étapes en Afrique: approche chrétienne »

Quelque 270 évêques catholiques du monde se sont réunis du 4 au 25 octobre dernier au Vatican pour discuter, autour du pape François, sur le thème : « La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et le monde contemporain ». Intervenant au troisième jour de la rencontre sur le sous-thème : « Le défi pastoral du mariage par étapes en Afrique: approche chrétienne », l'évêque de Gamboma, Mgr Urbain Ngassongo, a focalisé son exposé sur la situation de son pays, le Congo.

En effet, l'exposant a tout d'abord rappelé que les évêques du Congo avaient invité, les fidèles chrétiens à un effort de renouveau lors du centenaire de l'évangélisation dans le pays, en mars 1983. S'agissant du mariage, il a indiqué que l'union se faisait en Afrique, particulièrement au Congo par étapes. Ces étapes trouvent, a-t-il expliqué, leurs significations dans la logique ou la sagesse initiatique préalable. « *L'alliance matrimoniale se réalise, se construit de manière authentique, en observant le système d'initiation à la vie conjugale, familiale et communautaire. Il ne s'agit nullement ni de concubinage ni de cohabitation avant le mariage* », a précisé Urbain Ngassongo.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette réalité, a-t-il rappelé. Car, la préparation du mariage prend en compte des dimensions humaines, sociales, économiques, spirituelles et communautaires.

« On retient que le mariage et la famille restent et demeurent le pilier, l'unité fondamentale de la vie et de la société bien qu'étant menacés et secoués par les théories perverses et les idéologies erronées. A cela s'ajoutent les nombreux fléaux dont les antivaleurs en sont l'expression fondamentale. Dans cette perspective pastorale, il est donc urgent de souligner les enjeux ecclésiaux et sociétaux de la famille »

« *Ainsi, il en dénote la protection du sérieux du mariage. Il faut souligner aussi la problématique de la famille et les trois formes de célébration de mariage (coutumier, civil et religieux). De plus en plus dans la réalité congolaise, on associe la pratique de célébrer ces trois formes de mariage. Cette pratique assez répandue dans la société congolaise pose aussi plusieurs problèmes sur le plan financier et quelques interrogations au niveau pastoral* », a commenté l'orateur.

Se focalisant sur son pays, le pré-

sident de la commission épiscopale pour la pastorale familiale a également rappelé que les évêques du Congo-Brazzaville avaient exhorté dans leur message rendu public à l'occasion de leur 42e assemblée plénière de cette année, le peuple de Dieu à vivre le sacrement du mariage comme vocation, consécration et mission. « *On retient que le mariage et la famille restent et demeurent le pilier, l'unité fon-*

damentale de la vie et de la société bien qu'étant menacés et secoués par les théories perverses et les idéologies erronées. A cela s'ajoutent les nombreux fléaux dont les antivaleurs en sont l'expression fondamentale. Dans cette perspective pastorale, il est donc urgent de souligner les enjeux ecclésiaux et sociétaux de la famille », a-t-il dit devant l'assemblée, précisant qu'il s'agissait d'une pratique en hausse au Congo et, sans doute, dans certains pays africains.

Parfait Wilfried Douniama

PUBLICATIONS

Le Vatican de nouveau au centre d'attaques à goût de scandale

Le pape François bataille sur tous les fronts pour protéger l'Église de l'intérieur et de l'extérieur, mais les attaques se multiplient.

Il ne suffisait pas qu'un haut prélat affiche son homosexualité, qu'un autre soit emprisonné (au Vatican, où il est d'ailleurs mort) pour pédophilie ; il ne suffisait pas qu'un majordome personnel du pape (Benoît XVI) livre aux médias de la correspondance privée du Souverain pontife. Il ne suffisait pas même qu'un commandant de la Garde suisse, la garde pontificale, tue au sein même de la caserne pontificale (sous Jean-Paul II) où que la mafia infiltre la banque dite du Vatican. Tout cela ne suffisait pas : il fallait en plus que de hauts fonctionnaires du Vatican livrent à la presse de quoi rédiger des bouquins sentant la suie. Dans quelques jours – quelques heures désormais - en effet, deux livres vont paraître avec la prétention de révéler au public les dessous de la gestion financière du Vatican. Que la presse italienne et celle d'outre-Manche se pâment devant un Vatican supposé receler des secrets au goût d'arsenic n'est pas nouveau. Ce qui l'est par contre, c'est le fait que les corbeaux, les informateurs, soient identifiés. Et que le pape François passe à l'attaque en les faisant arrêter pour « abus de confiance », en attendant leur traduction en justice.

Durant le week-end dernier un haut-évêque espagnol ayant travaillé au Vatican, Mgr Lucio Angel Vallejo Balda et une civile italienne, Francesca Chaouqui, ont été arrêtés, accusés d'avoir divulgué des documents économiques du Vatican. Les livres « Avarice » d'Emiliano Fittipaldi, de l'hebdomadaire L'Espresso, et « Via crucis » de Gianluigi Nuzzi, du groupe télévisé Mediaset de la famille Berlusconi, seront en librairie ce 5 novembre. Entre autres révélations, ils rapportent des dons reçus par le Saint-Siège à l'intention des plus pauvres et qui ne seraient pas tous destinés à des œuvres de bienfaisance, mais aux frais d'administration.

Certains des journalistes coutumiers de l'utilisation de ces ragots disent que chaque fois le pape François est entré dans une sainte colère en apprenant les frasques de quelques hauts dignitaires de l'Église. Un d'entre eux, qui a eu recours aux « services » de Mgr Balda et Mme Chaouqui affirme que ceux-ci ont livré les informations classifiées dans l'intention « d'aider le pape ». Et cet argument est déjà celui qu'avait mis en avant le majordome du pape Benoît XVI, Paolo Gabriele, en livrant à Wikileaks des informations confidentielles de l'ancien pape allemand. Mais le Vatican a toujours jugé cela comme étant une « grave trahison » de la confiance du pape et « absolument pas une façon d'aider la mission du pape ». Le Saint-Siège l'a redit avec fermeté lundi.

Lucien Mpama

ZONE CÉMAC

Chute continue des cours des matières premières

Depuis plus d'une année déjà, les cours des matières premières continuent de chuter au sein de l'espace Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale). D'après un communiqué de presse publié par cette institution financière sous-régionale, ce ralentissement économique est observé depuis 2014, en Asie. Cette baisse, qui s'est ajoutée à la reprise timide de l'activité économique dans les pays développés, ainsi que d'autres facteurs, ont contribué de manière soutenue à la chute brutale des cours de la majorité des matières premières exportées par les pays membres de la zone franc.

Au nombre de ces matières premières en chute libre on note, entre autres : le fer, le cuivre, l'aluminium, l'acier, le charbon, le pétrole, etc. L'année 2014, en particulier, a été marquée par la chute sans précédent des prix du pétrole sur le marché interna-

tional, occasionnant la perte de moins de 9,2% en moyenne, mais avec près de 44%, dans l'intervalle allant de décembre 2013 à décembre 2014.

Ces mêmes cours de pétrole qui ont continué de reculer de 24,2%, jusqu'en août 2015, ont enregistré un important effondrement, moins de 54 % en dollars. En ce qui concerne l'année 2015, qui tend vers sa fin dans la même situation, au cours des trois premiers trimestres passés, la baisse des cours des matières premières s'est amplifiée de plus belle avec le ralentissement constaté de l'économie chinoise, considérée comme premier consommateur mondial des matières premières. La nouvelle baisse des cours enregistrée a affecté vraisemblablement la totalité des produits exportés par la zone franc, en dehors des cours du cacao.

Firmin Oyé

TOGO

L'adoption du nouveau Code pénal alarme les journalistes

Après trente et cinq ans, l'Assemblée nationale togolaise a adopté, le mardi 3 novembre, un nouveau code pénal. Il prévoit en son article 498 des peines de prison à l'endroit des journalistes, notamment en cas de diffusion ou de publication de fausses informations.

Cet article qui punit toutes publication et reproduction d'informations erronées, d'une peine d'emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende allant de cinq cent mille à deux millions de francs CFA, suscite des inquiétudes auprès des médias togolais. « Le Code pénal du Togo date de près de 35 ans et il fallait donc l'adapter à notre environnement actuel. L'adoption de ce nouveau Code était très attendue. Elle

constitue une avancée capitale pour l'organisation de la profession de journaliste », a déclaré, le président de l'Assemblée nationale

Évoquant leurs inquiétudes, les journalistes ont reconnu que ce n'est pas la répression qui peut donner la déontologie aux médias. « Ce n'est pas en introduisant des dispositions répressives dans une loi qu'on rendra plus professionnels les journalistes. Il faut plutôt user de la pédagogie. D'autant plus qu'il y a des institutions chargées de l'autorégulation qu'il faut renforcer », a déploré un journaliste, en ajoutant que cet article qui ramène la pénalisation du délit de presse est synonyme à une menace.

Rock Ngassakys

DIPLOMATIE

Sergueï Lavrov salue le « large soutien » des Congolais à la politique du président Sassou N'Guesso

Le ministre russe des Affaires étrangères s'est exprimé sur la situation politique au Congo dans une allocution introduisant l'entretien avec son homologue Jean-Claude Gakosso, le 3 novembre à Moscou. Un discours qui illustre par son ton, l'excellence des relations entre les deux pays.

« Nous savons qu'un référendum sur l'adoption d'une nouvelle Constitution s'est tenu le 25 octobre au Congo. Les résultats officiels ont été publiés et témoignent d'un large soutien de la politique du président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, par le peuple congolais. Nous voudrions réaffirmer notre soutien à la disposition du chef de l'État congolais à mener un large dialogue national avec la participation de toutes les forces politiques souhaitant le règlement efficace des tâches de votre pays », a notamment déclaré le chef de la diplomatie russe.

Un échange entre les deux hommes d'Etat s'en est suivi qui leur a permis d'évoquer des aspects « concrets » des relations bilatérales et de la coopération entre le Congo et la Russie. Car, c'est sur des actes concrets que les deux pays attestent de la force de leurs liens. « Notre langue est enseignée dans les lycées congolais à près de 3 000 élèves, et

gratuitement au Centre culturel russe de Brazzaville. On organise régulièrement des olympiades de langue russe. Plus de 7 000 Congolais ont également été diplômés dans notre pays. Nous apprécions vraiment ce capital humain inestimable et l'attention que porte votre pays à la Russie », a souligné Sergueï Lavrov.

Les deux pays demeurent engagés à renforcer ces liens en intensifiant leur coopération commerciale. Une réunion de la commission mixte entre les deux gouvernements tenue en 2014 a identifié les domaines de l'exploitation des ressources naturelles dans le secteur des hydrocarbures, de l'industrie hydroélectrique et la formation des cadres congolais comme axes privilégiés de partenariat. Un des projets à l'étude concerne la construction prochaine de l'oléoduc Pointe-Noire – Brazzaville – Ouesso.

Pour avoir personnellement contribué au renforcement de l'amitié et de la coopération entre les deux pays, le ministre congolais des Affaires étrangères, ancien étudiant congolais en Russie, a été récompensé de la médaille Pouchkine. Une décoration que Jean-Claude Gakosso a reçue le 3 novembre à Moscou.

Thierry Nougou

blédina

souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !

Découvrez notre promotion de rentrée !

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°009/PSTAT/PFDE/DMI/C/15

«Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à la cartographie censitaire pour le Projet Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo de 2017».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à la cartographie censitaire pour le Projet Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo de 2017 ».

2. Le consultant apportera un appui technique aux cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) dans la conception et la mise en œuvre de la méthodologie de l'étape des travaux cartographiques du RGPH-2017.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Novembre 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 Novembre 2015

Le Coordonnateur p.i du PFDE

Victorine Corine ONDZE

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010/PSTAT/PFDE/DMI/C/15

«Recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise en place d'un cadre de concertation entre l'Institut National de la Statistique et les services statistiques sectoriels».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise en place d'un cadre de concertation entre l'Institut National de la Statistique et les services statistiques sectoriels ».

2. L'objectif principal de cette consultation est de contribuer au renforcement de la coordination et de l'harmonisation des activités statistiques nationales.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Novembre 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 Novembre 2015

Le Coordonnateur p.i du PFDE

Victorine Corine ONDZE

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/PSTAT/PFDE/DMI/C/15

«Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du statut particulier des statisticiens».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du statut particulier des statisticiens ».

2. L'objectif général de cette consultation est d'asseoir dans le pays des conditions susceptibles de rendre attractive la profession de statisticiens et de favoriser le maintien des statisticiens au sein des différentes composantes du système statistique national.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Novembre 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 Novembre 2015

Le Coordonnateur p.i du PFDE

Victorine Corine ONDZE

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012/PSTAT/PFDE/DMI/C/15

«Recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise en place d'un cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs des données statistiques nationales».

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise en place d'un cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs des données statistiques nationales ».

2. L'objectif général de cette consultation est de contribuer à la promotion et de la demande et de l'utilisation des données statistiques nationales.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'agent fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats individuels admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées etc.).

4. Les consultants seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 ».

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 Novembre 2015 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 03 Novembre 2015

Le Coordonnateur p.i du PFDE

Victorine Corine ONDZE

NÉCROLOGIE

Famille Okamba particulièrement M. Okamba Timothée, Okamba Jean Jacques, M. l'ABBE Okamba Guy Noël, veuve Okamba née Boyibanga Marie Jeanne, M. Ndzeyi Michel, Oboko Lambert, Boyibanga Pierre, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille mademoiselle Okamba Itoumbou Pamela Mildred, survenu ce lundi, 2 novembre 2015 à Brazzaville.

La veillée est située au domicile familial sis au N° 19 de la rue Mayombe à Talangaï. Ref : arrêt Eglise Kimbanguiste

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



10^e BIENNALE AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE

Trente-neuf photographes et vidéastes en compétition

Après deux ans d'interruption, suite aux événements que le Mali a connus, la dixième biennale africaine de la photographie ouvre ses portes du 31 octobre au 31 décembre 2015. Cette édition donne l'opportunité aux artistes venus de dix-neuf pays africains d'exposer leurs réalisations. Parmi ces photographes le Congolais Jean Euloge Samba est compté.

La dixième édition très attendue par les artistes du continent se tient sur le thème « Telling Time » autrement dit « le temps de raconter », constitue une plateforme unique de visibilité pour les photographes du continent et de la diaspora. Elle leur donne l'occasion de s'exprimer à travers leurs photographies.

Content de cette reprise, Samuel Sidibé, délégué général des rencontres de Bamako, a dit que ces rencontres contribuent à l'émergence des photographes africains en étant un moteur de création, d'espoirs et la réalisation d'un rêve pour nombre d'entre eux ; être reconnu et pouvoir vivre un jour de son travail « La biennale de la photographie Africaine revient effectivement, parce que depuis 2011 nous n'avons pas produit la biennale. Normalement l'édition suivante aurait dû suivre en 2013. Malheureusement le pays était en crise et il était impossible d'organiser la biennale. Nous sommes aujourd'hui très heureux de pouvoir présenter au public la

dixième édition qui est une édition anniversaire »

Des expositions, des projections, un cycle de conférences et un programme pédagogique renforcé pour les jeunes publics se tiennent dans les différents sites, notamment au Musée national du Mali, au Musée du district, au Mémorial Modibo Keita, à l'Institut français de Bamako et dans l'espace public.

Jean Euloge Samba, photographe du Congo -Brazzaville, autodidacte s'intéresse beaucoup plus aux questions de l'environnement. Certains de ces travaux ont déjà fait l'objet d'exposition à l'Institut français de Brazzaville, à Nancy en France, au festival des Afrikales de France. D'autres encore ont également déjà été admis dans des magazines des nations-unies sur les objectifs du millénaire notamment dans le troisième objectif qui concerne l'autonomisation de la femme.

L'artiste vit et travaille à Brazzaville, il a commencé la photographie en 1984 un peu hasardeusement comme aide photographe dans le studio photo de son grand frère. En 2003, Jean Euloge Samba se passionne beaucoup plus de la photographie d'art et créative professionnelle. L'artiste a suivi plusieurs ateliers et séminaires de formation.

Le photographe travaille actuellement sur un sujet d'un fait social qu'il intitule " la seconde mort"

Rosalie Bindika



INFO RENTREE 2015 – 2016 : Début des cours à partir de novembre 2015.

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe- Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3^{ème} année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com



KEN PRESS

NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Gusso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39







Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Vol
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitats	Assurance Vieillesse
Assurance Stabilité Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Soyez assurés, avec nos assurances!!

Agence KIV - Avenue Brazzaville - Kinshasa - Tél : +243 21 381 12 88 / 21 381 13 38
 Agence PIV - 178 Avenue Ferville - Libreville - Tél : +242 02 281 46 43 / 28 13 88
 Email : agence@arcc-cg.com - www.arcc-cg.com

DROITS DE L'HOMME

L'Asadho soutient la nouvelle campagne pour l'abolition de la peine de mort

Pour le président de l'ONG, Jean-Claude Katende, cette action vise à remettre la question sur la table de discussion et à l'y maintenir en permanence.



M^r Jean Keba et Jean-Claude Katende lors de la conférence de presse. Photo Adiac

La conférence de presse tenue le 4 novembre au siège de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a permis au président de l'ONG, M^r Jean-Claude Katende, de partager les points forts et les opinions dégagées par les experts et les perspectives autorité de la question de la nouvelle campagne sur l'abolition de la peine de mort, lancée par cette association.

Justifiant cette action, le président de l'Asadho a notamment souligné que pour son organisation, qui va vers ses trente ans d'existence, a été sur tous les terrains pour défendre les droits de l'Homme. Soulignant que le plus important de ces droits est le droit à la vie, Jean-Claude Katende a noté que ce droit est menacé par plusieurs atteintes dont la plus cruelle reste et restera toujours la peine de mort. « Tant que la peine de mort existera dans la législation congolaise, l'Asadho sollicitera son abolition », a indiqué le juriste. Pour Jean-Claude Katende, en effet, cette campagne n'est pas la première car plusieurs autres actions ont précédemment été menées dans cette optique. Les deux propositions de loi introduites, en 2010, à l'Assemblée nationale, respectivement par le Pr Nyabirungu et Mbata, proposant l'abolition de la peine de mort sont considérées par l'Asadho comme rentrant dans le cadre de ce combat. De l'avis de cette ONG exprimé par son président, Jean-Claude Katende, le fait que ces textes ne sont pas adoptés signifie que le combat pour l'abolition de la peine de mort n'est pas encore gagné et que la question doit rester de façon permanente sur la table. « Même si nous n'obtenions pas l'abolition de la peine de mort dans un bref délai, cette question devra continuellement être remise sur la table en vue d'être discutée », a souligné Jean-Claude Katende.

Mettre en face les deux tendances

Dans cette optique, l'Asadho a mis en face les deux tendances soutenant et combattant l'existence de cette peine en RDC lors d'un atelier de deux jours organisé du 2 au 3 novembre à Kinshasa. Les participants à ces travaux ont notamment discuté sur les résultats d'une enquête menée auprès de la population, par l'Asadho, en vue de relever son opinion sur la peine de mort. Cet exercice a notamment permis, selon Jean-Claude Katende, d'identifier les acquis accumulés depuis que la campagne contre la peine de mort a commencé en RDC. « La Constitution de la RDC a consacré le caractère sacré de la personne humaine, nous avons identifié les pactes internationaux qui ont été ratifiés par la RDC ainsi que l'engagement de la société civile pour l'abolition de la peine de mort », a-t-il expliqué.

En plus de relever d'une manière claire les opinions des Congolais sur la peine de mort, cet atelier a également permis la mise en place d'un groupe de travail pour que, de manière régulière, les discussions de la peine de mort soient maintenues de manière continue. Par contre, pour le président de l'Asadho, certains défis restent à surmonter. Il s'agit notamment de l'absence du débat public autour de la question de la peine de mort et le fait que la population ne comprend pas encore le pourquoi du plaidoyer pour l'abolition de cette peine de mort. Pour conclure son propos, le président de l'Asadho n'avait pas hésité de proposer des peines de substitution qui préserveraient la vie humaine et son caractère sacré dont, par exemple, la prison a perpétué.

Lucien Dianzenza

LITIGE RDC-UGANDA À LA CIJ

M^e Tshibangu Kalala prêt à restituer les pièces du dossier en échange de sa libération

Cet avocat de la République, qui détient les pièces du dossier de la RDC dans le conflit qui l'oppose à l'Ouganda devant la Cour internationale de justice (CIJ), depuis 2005, à la suite de l'occupation illégale du sol congolais par des militaires ougandais entre 1998 et 2003, lâche du lest.

Incarcéré à l'ex-prison centrale de Makala pour avoir refusé de rendre les pièces du dossier RDC-Ouganda exigeant au préalable le paiement de ses honoraires, l'avocat de la République Tshibangu Kalala sollicite sa libération. Accusé d'avoir vendu les pièces dudit dossier qui charge l'Ouganda d'avoir occupé illégalement le territoire congolais par l'entremise de ses militaires entre 1998 et 2003 et d'y avoir perpétré des crimes odieux, Me Tshibangu Kalala s'est défendu dernièrement via un de ses avocats. Me Freddy Kayembe qui s'est exprimé en début de semaine au nom de l'accusé a tenu à apporter un nouvel éclairage sur l'implication de Me Tshibangu Kalala dans le conflit qui oppose la RDC à l'Ouganda devant la CIJ. En ce moment où la RDC qui a gagné le procès est en passe de comparaître à nouveau pour faire valoir ses prétentions en matière de dommages-intérêts, il paraît donc urgent pour le gouvernement de disposer des pièces concernées



< Sans données à partir du lien >

dans les meilleurs délais pour lui permettre d'aller défendre ses intérêts contre l'Ouganda devant la Cour internationale de justice. Et là-dessus, il est clair que Me Tshibangu Kalala qui a la maîtrise du dossier est bien positionné pour aller plaider à nouveau la cause de la République auprès de cette haute juridiction internationale. Aussi demande-t-il aux autorités judiciaires du pays, face à l'urgence, de le libérer toutes affaires cessantes afin d'assumer comme il faut cette haute charge. Mettant un bémol à ses réclamations quant au paiement de ses hono-

raires non libérés à ce jour par le gouvernement, M^e Tshibangu Kalala se dit néanmoins prêt à discuter avec les autorités compétentes, après sa sortie de prison, sur les modalités pratiques y relatives ainsi que sur celles liées à la restitution des pièces du dossier. Et d'affirmer, par la voix de son avocat, qu'il n'a jamais vendu les pièces dudit dossier qui se trouvent en lieu sûr, précisément dans le coffre-fort de son cabinet à Bruxelles.

Dans le contrat de service qui le lie à l'État congolais à l'instar d'autres clients, Me Tshibangu Kalala dément avoir perçu de la part du gouvernement la somme de 2 millions de dollars à titre de provision sur honoraires sur les 15 millions de dollars sollicités rejetant du coup les allégations du ministre de la justice devant la représentation nationale. « M^e Tshibangu Kalala demande simplement une juste rémunération du travail qu'il a accompli pour notre pays durant douze ans et pour lequel il a reçu les félicitations chaleureuses de la part du président de la République », a indiqué Me Freddy Kayembe.

Alain Diasso

DIALOGUE NATIONAL

Tout se joue au mois de novembre en cours

Les questions de forme qui, jusque-là, semblaient diviser la majorité et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ayant été réglées, rien ne peut empêcher la convocation de ce forum plus que jamais souhaité en raison de l'impact qu'il pourrait avoir sur le déblocage de la machine électorale actuellement grippée.

Après la réunion interinstitutionnelle de lundi dernier qui avait débouché sur une vision commune quant à l'impératif de recherche d'un consensus autour du processus électoral actuellement grippé, les choses semblent s'accélérer. Les petites questions de forme qui, jusque-là, semblaient diviser les délégués de la majorité et ceux de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) incarnant l'opposition pro-dialogue ayant été réglées, rien actuellement ne peut empêcher la convocation dudit forum. Les deux parties qui visiblement semblent piloter cette dynamique seraient, en effet, convenues au terme d'après discussions, sur le format, la durée et la médiation internationale de telle sorte que leurs points de divergences ont été finalement réduits à la portion congrue. Donc, rien à ce jour, à en croire diverses sources, ne peut s'interposer à la

convocation du dialogue.

Des indiscretions laissent entendre que c'est probablement ce week-end que le chef de l'État pourrait signer l'ordonnance y afférente. C'est autant dire que l'ultimatum lancé dernièrement par l'UDPS a produit ses effets. L'on se rappelle que le parti d'Étienne Tshisekedi avait déclaré que le dialogue deviendrait pour lui automatiquement sans objet s'il n'était pas convoqué avant la fin du mois de novembre en cours. Cependant, des indiscretions recueillies en haut lieu, il ressort que juste une centaine des délégués prendront part à ces assises en raison de vingt pour l'UDPS et alliés, et d'une quarantaine pour la majorité, la société civile dans sa globalité et d'autres partis de l'opposition. Pour ces assises censées se dérouler au Palais du peuple, la médiation internationale pourrait être assurée par l'Algérien Saïd Djinnit (envoyé spécial des Nations unies dans les Grands lacs) dans l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, apprend-on. Là-dessus, il nous revient que le quitus de la Communauté internationale représentée en RDC par la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) est requis pour la désignation du médiateur.

Tout paraît donc se négocier entre la majorité au pouvoir et l'UDPS qui, pour rien au monde, n'entend laisser filer cette occasion de la dernière chance pour se remettre politiquement en selle après plusieurs rendez-vous manqués avec l'histoire. L'avenir politique de ce parti d'opposition qui compte sur l'arène politique se joue maintenant ou jamais. D'où l'intérêt que manifestent ses cadres qui, au-delà, s'attendent à une redistribution des cartes à commencer par la Cénie dont ils réclament une refonte complète, tant au niveau des structures que des hommes. Le seul souci est que l'UDPS risque d'être le seul parti phare de l'opposition à prendre part à cette rencontre. Les autres ayant refusé d'adhérer à ce qu'ils considèrent comme une astuce destinée à favoriser le fameux « glissement » du calendrier électoral au-delà de 2016. C'est le cas notamment de l'UNC, du MLC, de l'Écidé et du G7. Pour ces parti, la meilleure alternative à offrir aux Congolais est de les amener droit aux urnes après réaménagement par consensus du calendrier électoral dans le respect strict des délais constitutionnels pour la tenue des élections verrouillées, en l'occurrence la présidentielle et les législatives nationales.

A.D.

AFFAIRES SOCIALES

Un atelier de formation sur les droits des personnes vivant avec handicap

L'activité est organisée par le ministère en charge des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale (ASAHSN), en collaboration avec le ministère de la Santé et le Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'homme (BCNUDH), avec l'appui du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS).

Ces travaux organisés du 4 au 6 novembre, dans la salle de conférence de la Monusco, dans la concession Utefrica, constituent une étape de la préparation techniques des équipes devant assurer la collecte de données sur la situation des personnes handicapées (PVH) au niveau des chefs-lieux des anciennes provinces. Ce séminaire vise à former les experts des ministères des ASAHSN, du Travail et de la Santé ainsi que les représentants des institutions du pays et des ONG des PVH, dans le cadre de la feuille de route des Etats généraux sur la situation des PVH. Il ambitionne de renforcer les capacités des participants et ap-

profondir leurs connaissances sur les droits des personnes handicapées contenus dans la Convention internationale des droits des personnes handicapées et sur les outils de collecte des données relatives à la situation de personnes handicapées prévue à travers les onze chefs-lieux de ces entités politico-administratives, qui rentre dans le cadre de la feuille de route en rapport avec l'organisation des Etats généraux sur la situation des PVH en RDC. « Avant cette descente sur le terrain, une mise à niveau s'avère nécessaire pour les outiller », a expliqué la ministre des ASAHSN, Adèle Degbalase Kanda.

Pour la ministre, en effet, cet atelier ouvert ce 4 novembre vise à définir des termes de référence de la collecte de données qualitatives et quantitatives dans les provinces, sur la situation des PVH. « Comme vous le savez, les droits de PVH restent le point central dans le cadre d'un processus visant à doter la RDC d'une politique nationale en faveur de ce groupe », a-t-elle expliqué.



La DG du FNPSS, la ministre des ASAHSN et la représentante du directeur du BCNUDH

A l'issue de ce séminaire, a indiqué la directrice générale du FNPSS, Alice Mirimo Kabetsi, les participants devront être outillés et avoir des connaissances approfondies aussi bien sur les droits des PVH que sur la méthodologie de collecte des données.

Un tournant décisif pour le pays et la situation des PVH

Pour la directrice du FNPSS, le pays a atteint un point de non retour, pour la mise en place du plan quinquennal sur la situation des PVH. « Le pays est entré sur un schéma de non retour et, dans un délai très bref, nous allons avoir ce plan pour que non seulement

les emplois soient créés mais aussi pour que le bien-être de nos compatriotes soit effectif », a soutenu M^{me} Alice Mirimo.

La ministre des ASAHSN, Adèle Degbalase Kanda, la DG du FNPSS ainsi que le représentant du directeur du BCNUDH, Julien Attakla Ayinon, ont souligné les efforts fournis par les autorités de la RDC, pour arriver aux résultats palpables qui se réalisent.

Les trois personnalités ont salué l'implication personnelle du président de la République, Joseph Kabila, et du gouvernement, qui ont doté le pays de mécanismes durables pour la promotion et la

protection des PVH. Il s'agit de la signature, par le chef de l'Etat, de l'instrument de l'adhésion de la RDC à la convention relative aux droits des PVH et son protocole facultatif qui avait été déposé au bureau des Nations unies, à New-York, le 30 septembre, par le ministre en charge des Affaires étrangères, à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. « Maintenant que les textes ont été signés, le plus dur reste à faire », a pour sa part ajouté le représentant du directeur du BCNUDH. Il est, selon Julien Attakla Ayinon, question de tenir les engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale et du peuple congolais. A l'en croire, ce qui importe, c'est de commencer à traduire la volonté politique en actes. « Et, vous êtes sur le bon chemin », a-t-il dit, rappelant l'organisation, le 30 septembre, de l'atelier sur l'orientation de la collecte de données relatives à la situation des PVH dont le séminaire en cours fait suite.

Lucien Dianzenza

CROISSANCE EUROPÉENNE ET CHINOISE EN PANNE

Les deux secrets de survie de la RDC durant la crise

En marge de la 10^e édition de la Conférence économique africaine (CEA), le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, en compagnie de ses invités de marque, dont le secrétaire général adjoint de l'ONU, Carlos Lopez, et le haut fonctionnaire de la Banque africaine de développement (BAD), M. Steve, a animé une conférence de presse, le 3 novembre, au Kempiski Fleuve Congo Hôtel. Selon lui, la RDC a mieux résister que la Zambie et l'Angola, deux pays dont les économies reposent sur une seule matière première: le cuivre pour l'un et le pétrole pour l'autre, parce qu'elle a mis en oeuvre des clignotants économiques efficaces et a poursuivi ses réformes.

Pour la RDC, il s'agit du deuxième choc exogène qui met à dure épreuve l'économie congolaise, après la crise financière et économique. Mais depuis 2009, le pays s'est constitué des marges budgétaires capables de jouer le rôle d'amortisseurs en cas de choc. Au cours des échanges avec la presse locale, le cas du rapport très sombre du Fonds monétaire international sur les perspectives économiques africaines a conduit à une véritable levée de boucliers parmi les orateurs. En effet, ce rapport a fait l'objet d'un recadrage. Pour Carlos Lopez, africaniste convaincu, il s'agit d'une projection concernant l'Afrique subsaharienne. Selon lui, les pays d'Afrique du Nord vont plutôt bien s'en sortir. L'Égypte aura

la plus forte croissance de la région grâce à des investissements étrangers provenant essentiellement des pays du Golf. Il y a aussi le cas du Maroc qui mérite une attention particulière pour le développement rapide de l'économie. Certes, un pays pétrolier comme l'Algérie ne peut que subir l'impact négatif de la chute des cours mondiaux du pétrole.

Plus critique, Abdoulaye Mar Dieye du Pnud a relativisé cette projection en reconnaissant, malgré tout, la dépendance de la région aux matières premières mais, a-t-il ajouté, la situation a bien évolué. Selon lui, la croissance africaine est partagée par les matières (1/3), la bonne gouvernance (1/3) et la montée de la classe moyenne (1/3). Et l'Afrique pourra continuer à investir dans ses deux secteurs encore opérationnels. Pour s'en sortir, une augmentation de la pression fiscale africaine, qui reste le plus bas du monde, peut contribuer au maintien d'une croissance robuste. Sur ce point, il faut signaler que la RDC est le pays ayant connu une rapide augmentation de sa pression fiscale (4 à 14%) mais les experts estiment qu'elle restera toujours soutenable même si elle approche les 20 à 24%. Il faut également prospecter des nouveaux moteurs de croissance, notamment l'agriculture, l'élevage, etc. Il s'agit des potentialités dormantes autres que les mines sur lesquelles les pays du continent africain pourraient continuer à tirer le plus large profit. En effet,

le pays a l'avantage d'avoir connu une reprise de l'activité économique dans toutes les branches dont les mines, l'agriculture, les transports, etc. Enfin, les autres orateurs ont soulevé avec préoccupation la nécessité de doter la région des statistiques représentant la situation réelle de l'Afrique. Matata Ponyo a réaffirmé les priorités de la RDC qui continueront à tourner autour de la préservation de la stabilité macro-économique, des réformes nécessaires pour libérer les forces de production, de l'amélioration du climat des affaires et des défis énergétiques. Cela ne l'a pas empêché de revoir à la baisse les prévisions de croissance de la RDC (8,2% en 2013; 9,5% en 2014 et 8,4% en 2015). Pour l'avenir, la diversification de l'économie restera la solution aux problèmes susceptible de ruiner les efforts de développement économique de la région. L'Afrique se voit davantage comme les prochains lions, guépards ou léopards africains après la montée des tigres asiatiques. Les participants aux travaux de la dixième édition de la CEA ont insisté sur certains grands défis dont l'industrialisation, la rétention des valeurs, la recherche de la valeur ajoutée et les plans ambitieux de réformes. Clôturant les discussions, Matata Ponyo a évoqué le triplé gagnant, en l'occurrence «réduction de la pauvreté, leadership fort et bonne gouvernance», pour résorber durablement le problème de la RDC et de l'Afrique.

Laurent Essolomwa

ENJEU DE L'HEURE

Convocation imminente du dialogue politique

La réunion interinstitutionnelle présidée lundi par Joseph Kabila Kabange a dégagé « une vision commune sur l'impératif de rechercher un consensus autour des contraintes soulevées par les uns et les autres dans le cadre d'un dialogue politique qui pourrait être convoqué incessamment ».

Lentement mais sûrement, l'on tend inexorablement vers la convocation du dialogue politique en RDC. Ceci, après moult attermoissements. En effet, l'ordonnance présidentielle y afférente ne saurait attendre, à en croire des sources proches du dossier. Déjà, il est fait état de la mise en place d'un comité préparatoire juste après la signature tant attendue de l'ordonnance présidentielle convoquant ces assises. Cette structure aura la latitude de régler tous les détails ayant trait à l'organisation de ce que d'aucuns qualifient, d'ores et déjà, de « forum de la dernière chance ».

La dernière réunion interinstitutionnelle tenue le 2 novembre et présidée par le chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, en tant que garant de la bonne marche des institutions de la République, a eu le mérite de baliser la voie pour la tenue de ces assises. Tous les animateurs des principales institutions du pays ont pris part à cette réunion de haut niveau. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Évariste Boshab, qui a rendu compte de

cette réunion n'a pas donné plus de détails même si des indiscretions font état des tractations de coulisses dans les différents cercles politiques où l'agitation serait déjà à son comble. Comme on peut s'y attendre, chacun veut prendre part à cette rencontre de la dernière chance pouvant déboucher sur une redistribution des cartes.

D'après des sources, ce forum qui sera de courte durée, avec un nombre limité de participants, entend mettre une emphase particulière sur la restructuration de la Céri (organe chargé des élections) déjà amputée de son président et de son vice-président pendant que d'autres membres du bureau de la centrale électorale réputés proches du G7 sont sommés de tirer les conséquences du retrait de leurs partis politiques de la majorité. De même que l'UDPS, dont certains cadres de la diaspora ont déjà gagné Kinshasa depuis dimanche, entend prendre une part active à ces assises tout en se déclarant favorable à un dialogue sous la médiation internationale conformément à l'accord-cadre d'Addis-Abeba signé en février 2013. Entre-temps, l'UNC et le MLC continuent de rejeter l'idée du dialogue, estimant que ce forum représente à ce stade une stratégie pour faire « glisser le mandat présidentiel » au-delà de son terme constitutionnel.

Alain Diasso

PRIX ANZISHA

Le Congolais Willy Mukiny Yav dans le jury

Le jury de ce prix qui récompense les jeunes entrepreneurs africains est composé de quatre professionnels expérimentés provenant des secteurs des affaires et du social.

La RDC est représentée dans ce jury par Willy Mukiny Yav, cofondateur et directeur de Pygma Group. Opérationnel depuis 21 ans dans le domaine des communications au niveau des marchés africains, il a développé d'excellents contacts de haut niveau sur le continent africain ces vingt-deux dernières années et les exploite dans le cadre du développement de nombreuses sociétés en Afrique, indiquent les organisateurs. En outre, explique-t-on, Willy Mukiny Yav possède une expertise au niveau du modus operandi et des pratiques commerciales des pays francophones et anglophones d'Afrique, et a contribué au développement d'un réseau de contacts très haut placés au niveau politique, commercial et social. Le congolais, rappelle-t-on, était déjà membre du jury du Prix Anzisha en 2014, et a permis de bien cerner le fonctionnement des sociétés francophones, favorisant ainsi une évaluation équitable. Les quatre professionnels, indique-t-on, vont

apporter leur vision holistique au dialogue sur les jeunes entrepreneurs africains. « *L'expérience du jury dérive d'une base de connaissances et d'expérience diversifiées. Le jury comprend des entrepreneurs affirmés et émergents, des leaders du secteur social et du secteur des affaires et des contributeurs au dialogue des affaires en Afrique par le biais des médias, et il représente une diversité culturelle en phase avec les jeunes entrepreneurs qu'il évaluera* », précisent les organisateurs.

Un jury expérimenté et diversifié Le jury du prix Anzisha est également composé de Heba Gamal (Égypte), Sangu Delle (Ghana) et George Bakka (Ouganda). Heba Gamal est une experte en entrepreneuriat et technologie. Elle est directrice générale d'Endeavor Egypt, une organisation à but non lucratif œuvrant en faveur des entrepreneurs à fort potentiel. Avant de rejoindre Endeavor, elle était en charge de la Search Quality pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord chez Google Inc. Son expertise internationale s'étend à la Silicon Valley, l'Inde, l'Europe de l'Est, l'Afrique et le Moyen-Orient. Elle est intervenue dans diverses conférences et divers sommets

sur l'entrepreneuriat, la technologie et les femmes dirigeantes Le ghanéen Sangu Delle, souligne-t-on, contribuera aux débats du jury du prix Anzisha en tant qu'entrepreneur solidement affirmé qui consacre son temps et son énergie à la croissance d'autres entrepreneurs. Sangu Delle est entrepreneur, auteur, activiste pour l'eau potable, membre de la Fondation Soros et membre de TEDGlobal. Il est fondateur et PDG de Golden Palm Investments (GPI), une société de portefeuille d'investissements et une société de conseil axée sur la création de société d'envergure mondiale en Afrique. GPI gère des sociétés dans les industries à forte croissance et finance de jeunes entreprises prometteuses comme Solo Mobile au Nigéria, Pharma au Ghana et Stawi Foods au Kenya. Pour sa part, l'Ougandais George Bakka est membre d'Anzisha, qu'il a rejoint en 2011. Il est le fondateur et le PDG d'Angels Initiatives. Il a créé de nombreuses entreprises dans toute l'Afrique, et est passionné par la création de solutions et de sociétés œuvrant pour la croissance de l'Afrique. Angels Hub et Unreasonable EastAfrica figurent parmi les sociétés qu'il a créées. Il est membre d'Anzisha

et membre d'Acumen and Educate.

Des candidatures issues de toute l'Afrique

Les finalistes du prix Anzisha présenteront leur société au jury le 16 novembre. Ce dernier précise-t-on, examinera les mérites de chaque projet par rapport à la manière dont il répond à une opportunité de marché ou un besoin social, sous l'angle de son ingéniosité, de son évolutivité et de son impact. Le lauréat du grand prix sera annoncé lors d'une cérémonie de remise des prix le 17 novembre, à Room Five à Rivonia, Johannesburg, Afrique du Sud. Les douze finalistes du prix Anzisha ont été sélectionnés parmi 494 jeunes entrepreneurs provenant de trente-trois pays d'Afrique. Des finalistes ressortissants du Zimbabwe et de l'Éthiopie ont présenté leur candidature pour la première fois cette année. Le secteur de l'agriculture est celui où est issu le plus grand nombre



Willy Mukiny Yav

de candidatures. Les finalistes du prix Anzisha remportent un prix de 75000 \$ US et ils bénéficient d'un appui permanent pour développer leurs sociétés. En attendant la remise du premier prix, les finalistes passent une semaine à l'African Leadership Academy, et ils suivent un cours intensif sur le leadership entrepreneurial et l'accélération d'entreprise.

Patrick Ndungidi

SANTÉ

Baisse de la mortalité due à la tuberculose

Dans un communiqué qu'elle vient de publier, l'OMS révèle que la lutte contre la tuberculose porte ses fruits, avec un taux de mortalité annuel à peu près égal à la moitié de ce qu'il était en 1990.

Un million cinq cent mille personnes sont mortes de la tuberculose l'année dernière alors que la plupart de ces décès, fait remarquer le rapport de l'OMS, auraient pu être évités. «Le rapport montre que la lutte antituberculeuse a eu un impact énorme en termes de vies sauvées et de patients guéris», se félicite le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS. «Ces progrès sont réconfortants, mais si le monde veut mettre un terme à cette épidémie, il doit renforcer les services et, point crucial, investir dans la recherche», a-t-il ajouté. De son côté, le Dr Mario Raviglione, directeur à l'OMS du Programme mondial de lutte contre la tuberculose déplore le fait que quoiqu'il y ait les acquis, les progrès accomplis contre la tuberculose sont loin de suffire. «Nous sommes encore confrontés à quatre mille quatre cents décès par jour, un chiffre inacceptable dans une ère où l'on peut diagnostiquer et guérir pratiquement tous les cas de tuberculose», a-t-il déclaré.

Il faut reconnaître que la lutte contre la tuberculose fait face à quelques lacunes qu'il faut combler comme l'indique l'OMS. Il s'agit des lacunes en matière de détection et de traitement, les déficits de financement et mettre au point de nouveaux outils diagnostics, de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins.

Le rapport de cette année décrit un total plus élevé de nouveaux cas de tuberculose à neuf million six cent mille que les années

précédentes. On retrouve cependant dans ce chiffre l'augmentation et l'amélioration des données nationales et des études approfondies, plutôt qu'une véritable augmentation de la propagation de la maladie. Plus de la moitié des cas de tuberculose dans le monde (54%) se sont produits en Chine, en Inde, en Indonésie, au Nigéria et au Pakistan. Parmi les nouveaux cas, on estime que 3,3% ont une tuberculose multi résistante (tuberculose-MR), un niveau qui est demeuré inchangé ces dernières années.

Venir à bout de la tuberculose d'ici à 2016 À partir de 2016, note l'OMS, le but mondial ne sera plus d'endiguer la tuberculose mais de venir à bout de l'épidémie mondiale. La stratégie de l'OMS visant à mettre un terme à l'épidémie de tuberculose, adoptée par tous les États membres de l'OMS, sert de modèle aux pays pour faire baisser l'incidence de 80% et la mortalité due à la tuberculose de 90% et éliminer les dépenses catastrophiques pour les familles touchées d'ici à 2030. «*La fin de l'épidémie de tuberculose fait désormais partie du programme des objectifs de développement durable*», a déclaré le Dr Eric Goosby, Envoyé spécial des Nations unies pour la tuberculose. «*Si nous voulons y parvenir, il nous faudra investir davantage à un niveau à la hauteur de cette menace mondiale. Nous devons aussi progresser dans les domaines de la couverture sanitaire universelle et de la réduction de la pauvreté. Nous voulons que les communautés les plus vulnérables soient les premières et non les dernières à bénéficier de ces efforts*», a-t-il conclu.

Aline Nzuzi

IMMOBILIER

La RDC sur la liste des pays attrayants

Dans le dernier classement «Emerging & Frontier markets assessing risk & opportunity 2015», elle occupe la quarantième place sur quarante-deux pays situés en Afrique, au Moyen Orient, en Amérique latine et en Asie Pacifique.



Nombre d'experts estiment que la présence de la RDC sur une liste aussi restreinte englobant plusieurs régions du monde est un motif suffisant de satisfaction. En effet, les économies africaines ont trusté cinq places dans le top dix de l'édition 2015 de l'indice. L'Afrique du Sud occupe une position particulière-

ment privilégiée, à la troisième place du classement. Mais il y a également le Ghana (5^e place), le Maroc (9^e place), la Tunisie (11^e place). Un pays comme le Botswana est ciblé par les auteurs du rapport comme le marché le plus transparent et le plus sûr. Selon les experts,

la RDC doit poursuivre inlassablement les réformes nécessaires à l'amélioration de son climat des affaires et des investissements.

Pour le reste de la région, l'indice a reconnu le mérite de plusieurs pays africains dans le secteur de l'immobilier. Il faut citer les cas de la Zambie (15^e place), de l'Égypte (21^e place), du Kenya (23^e place), de l'Ouganda (24^e place), de la Tanzanie (27^e place), de l'Algérie (28^e place), de la Côte d'Ivoire (32^e place), du Sénégal (33^e place), du Nigéria (37^e place), du Zimbabwe (39^e place) et de l'Angola (41^e

place). Ce classement met en exergue des critères liés à l'environnement opérationnel du marché de l'immobilier de bureaux dont la disponibilité de l'offre, la transparence, le risque de corruption, la stabilité politique et les performances économiques.

Laurent Essolomwa

ALIMENTATION ET SANTE

Quelle alimentation pour les personnes âgées ?

Le terme de « personne âgée » n'a pas la même signification pour tout le monde. L'âge où certaines fonctions, certaines aptitudes commencent à vieillir n'est pas déterminé pour tous. En effet, certaines personnes de 80, 85 ans et même plus, restent encore actives, conservent leur lucidité d'esprit, leur intérêt pour l'avenir, alors que d'autres, de 15 ou 20 ans moins âgées, sont beaucoup plus limitées dans leurs activités et beaucoup plus repliées sur leur passé.

L'époque actuelle est marquée par le nombre croissant de personnes âgées et les sexagénaires, les septuagénaires et même les octogénaires sont de plus en plus nombreux. Dans cette frange d'âges, on compte plus de femmes que d'hommes. Quelles sont les causes des troubles nutritionnels chez les personnes âgées ?

Il est bien connu que les problèmes de nutrition des personnes âgées sont assez complexes et souvent liés aussi bien à l'état de santé qu'à l'environnement psychologique.

La principale cause est sans doute l'ennui, la perte du goût de vivre. La personne âgée connaît une diminution de la masse musculaire qui entraîne le ralentissement des activités physiques. Le métabolisme de base diminue de 8 % chez les hommes et de 6 % chez les femmes à partir de 60 ans. Sur le plan nutritionnel, les besoins protéiques sont de 1 g / kg de poids corporel, les apports d'eau ne doivent pas être inférieurs à 1,5 litre par jour. Parmi les vitamines, la vitamine D est à surveiller car son absorption diminue avec l'âge ; un manque de vitamine B12 (cobalamine) et B9 (acide folique) pourrait réduire la résistance aux maladies et favoriser l'affaiblissement mental. La vitamine B9 est abondante dans le foie, les épinards, la salade verte, les amandes ou les cacahuètes. Afin de lutter contre la constipation, les aliments riches en fibres et une consommation hydrique suffisante sont à conseiller.

Quels sont les risques de maladies de la personne âgée ?

Le risque majeur est l'ostéoporose dont les facteurs favorisants sont l'hérédité, le mode de vie, le sexe et aussi l'absorption du calcium qui dépend de l'apport en vitamine D. Il y a en effet abaissement de l'utilisation métabolique de certains nutriments comme les vitamines, perturbation du métabolisme des glucides, diminution de l'absorption du calcium et d'autres nutriments.

Doit-on conseiller certains aliments aux personnes âgées ?

En règle générale, la consommation de sel doit être sinon supprimée, en tout cas fortement limitée. La viande ne peut être éliminée puisqu'on observe déjà chez les personnes âgées une dénutrition protéique qui risque de s'aggraver. Les gâteaux, les confitures ou les desserts sucrés peuvent être tolérés car certaines personnes âgées souffrent de troubles de glycorégulation. La lutte contre les risques d'accidents cardiaques dus à l'athérosclérose devrait se faire déjà au début de l'âge adulte et non sur les sujets de 75 ou 80 ans, ce qui est bien tardif. À l'inverse, il faut apporter aux personnes âgées une alimentation variée, agréable, diversifiée et équilibrée.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

SCÈNE DÉCOUVERTE

Un spectacle qu'Etileine Kinga et l'orchestre GM les prestigieux animeront à l'Institut français du Congo

Le samedi 7 novembre à 19 heures, la scène de l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire va accueillir, la chanteuse de Jazz /blues, Etileine Kinga, et le groupe de Dolisie, GM les prestigieux, dans un spectacle dénommé, scène découverte.



Etileine Kinga crédit photo «ADIAC»

Depuis un certain temps, l'IFC est devenu un espace incontournable pour de nombreux artistes ponténégrins voire même étrangers. Sa scène permet à un bon nombre d'artistes en ombre de se faire connaître, mais également de présenter aux côtés des autres artistes en pleine maturité.

En effet, la scène de l'IFC a acquis une

belle notoriété ce qui lui permet d'attirer les artistes internationaux et de la sous-région. Le samedi 7 novembre, elle va accueillir en scène découverte, Etileine Kinga, une chanteuse à la voix exceptionnelle et un orchestre de Dolisie, à savoir

GM les prestigieux.

Etileine Kinga est une chanteuse bien connue dans le milieu artistique des Congolais. Avec un timbre vocal qui ne laisse personne indifférent, elle reste captivante sur scène, sa musique flirte entre le blues, le jazz et le RNB.

En fait, Etileine Kinga est une chanteuse remarquable qui a toujours gagné ses paris. Différente des autres artistes de sa pointure, ses concerts finissent toujours sous un tonnerre d'applaudissements. C'est une chanteuse qui mérite une attention particulière.

Le groupe GM les prestigieux va signer son retour sur le devant de la scène musicale à travers cette prestation. Après avoir été sacré meilleur orchestre du Niari en 2014, ce groupe, originaire de Dolisie, habitué à faire bouger le public, va à nouveau se faire remarquer.

Pendant cette prestation inédite, les prestigieux vont présenter leur album « Avertissement » au public ponténégrin. Et avec un répertoire oscillant entre la rumba et le Ndombolo, les chanteurs de ce groupe vont donner le meilleur d'eux-mêmes afin de livrer un show remarquable.

Notons que l'orchestre GM les prestigieux a déjà joué sur de nombreuses scènes de la région. Ce samedi 07 novembre, il promet un spectacle riche en son et en couleur.

Hugues Prosper Mabonzo

Les artistes musiciens de la ville se préparent pour des concerts de paix

L'information a été officiellement donnée mercredi 4 novembre, par Rodrigue Ondele Zulu Bad, président de l'Association des artistes musiciens de Pointe-Noire, à l'occasion d'une rencontre qui a réuni des membres de cette association avec Fabien Victorien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres du département de Pointe-Noire

Indiquant le sens que pourront prendre ces spectacles dans la ville, Rodrigue Ondele Zulu Bad a expliqué que, le Congo a besoin d'une paix véritable, et qu'à travers ces différents concerts de paix, les artistes musiciens de chaque groupe pourront passer divers messages de paix à l'ensemble de la population. « L'artiste musicien est aussi un-messager de paix à travers ses différentes chansons, il contribue énormément à l'unité des fils et filles de son pays, c'est seulement à travers les vertus de paix que le peuple congolais s'élèvera parmi les autres », a-t-il déclaré.



Photo de famille après la rencontre

Pour le secrétaire général de cette association, Rolph Nzamba, cette rencontre des artistes musiciens avec le directeur départemental des arts et des lettres de la ville

permet aux musiciens de présenter leurs projets et leurs objectifs dans le cadre de la conscientisation à la fois des populations et des artistes musiciens eux-

mêmes. « Ces retrouvailles ont eu pour principal objectif de rappeler aux artistes musiciens leurs principaux droits et devoirs conformément à l'exercice

de leur profession », a-t-il signifié. Pour sa part, Fabien Victorien Obongo a exhorté les artistes musiciens de chaque groupe musical à être en possession de toutes les pièces administratives relatives à cette profession. Ainsi, pour un meilleur encadrement et un bon suivi des artistes, la direction départementale des arts et des lettres de Pointe-Noire envisage l'organisation dans les prochains jours des séminaires destinés aux artistes musiciens de la ville: « Pour que l'Etat accompagne mieux les musiciens, il lui faut mieux informer ces derniers sur leur profession pour qu'ils se conforment aux lois et règlements qui la régissent », a-t-il rappelé. L'Association des artistes musiciens de Pointe-Noire existe depuis janvier 2014, elle compte une quarantaine de groupes musicaux de diverses natures ou obédiences notamment, modernes, folkloriques, tradi-modernes, rappeurs, disco Jocker, chrétienne et autres.

Séverin Ibara

UNESCO

Paris abrite la 38^e session de la Conférence générale

La directrice générale Irina Bokova, a patronné le 3 novembre à Paris la cérémonie d'ouverture de la 38^e Conférence générale de l'Unesco, en présence du président sortant Hao Ping, Vice-ministre de l'éducation de la République de Chine et de Mohamed Sameh Amr, président du Conseil exécutif. La délégation congolaise à ces assises est conduite par Jean-Marie Adoua, ambassadeur auprès de l'organisation.

Dans son discours d'ouverture, Irina Bokova, a proclamé un engagement renouvelé aux principes fondateurs de l'institution, soixante-dix ans après sa création. « L'Unesco est née du principe selon lequel la paix et le développement, pour être durables, doivent s'ancrer profondément dans les cœurs et dans l'esprit des peuples. Cette conviction n'a pas changé et reste notre boussole, dans les mutations du monde actuel », a-t-elle insisté.

Le prince de Norvège qui prend part à ces assises a rappelé quant à lui, que le rôle et le mandat de l'Unesco sont aussi importants aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a soixante-dix ans. « Aujourd'hui, le monde est confronté à la plus grave crise de réfugiés depuis la Seconde

guerre mondiale. Soixante millions de personnes fuient la guerre et les conflits, nous avons une responsabilité commune d'agir », a déclaré le Prince. « Aujourd'hui, comme il y a 70 ans, l'UNESCO est un lieu tout indiqué pour unir et multiplier nos efforts », a ajouté le prince.

Pendant plus de deux semaines, les délégués de 195 pays membres et de 10 membres associés à l'organe décisionnel principal détermineront les stratégies et les grandes orientations du travail de l'Organisation. Alors que l'Unesco fête, cette année, son 70^e anniversaire, plus que jamais, sa mission demeure la même : construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes.

La Conférence générale se compose des représentants



Une vue du présidium des travaux

de tous les États membres de l'Organisation. Elle se réunit tous les deux ans, avec la participation des États membres et des membres associés. Sont également invités à participer, en tant qu'observateurs, des États non membres, des organisations intergouvernementales, des organisations non-

gouvernementales et des fondations. Chaque État y dispose d'une voix, quelles que soient sa taille et l'importance de sa contribution au budget. C'est cette instance qui détermine l'orientation et la ligne de conduite générale de l'Unesco. Elle adopte un programme et un budget pour les deux années suivantes. Elle élit les membres du Conseil exécutif et nomme,

tous les quatre ans, le directeur général. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

Notons que, cette cérémonie a été marquée par l'admission de l'Île de Montserrat comme dixième membre associé de l'Unesco. Cette Île, précise-t-on est située aux Antilles et dépend du Royaume-Uni.

De même que le vice-ministre de l'Information et de la communication de Namibie, Stanley Mutumba Simataa, a été élu en séance plénière pour présider la 38^e session de la Conférence générale de l'Unesco dont les travaux s'achèvent le 18 novembre prochain.

« Dans les périodes sombres, l'Unesco est sollicitée pour apporter une vision et un espoir aux peuples du monde à travers l'éducation, notamment l'éducation à la paix, la tolérance et la démocratie et aux droits de l'homme », a déclaré Stanley Mutumba Simataa dans son premier discours.

Désirée Hermione Ngoma et Antoine Daniel Kongo

ARTISANAT

Joséphine Madiela en quête de soutien

Artiste polyvalente (peintre, vannière et couturière), Joséphine Madiela pratique depuis 2012 la peinture sur raphia. Cependant, elle ne possède pas de local et manque d'équipements pour former des jeunes qui viennent assez régulièrement pour l'apprentissage de cette technique. Elle appelle au soutien.

Le défi majeur de Joséphine Madiela : revaloriser le raphia et former les jeunes. Le manque de local et de matériaux de couture ne lui permet pas d'accomplir cette tâche. « Notre tissu ancestral nécessite d'être revalorisé. Beaucoup de gens s'intéressent à la couture sur raphia et certains veulent bien apprendre. Malheureusement, je ne possède ni un endroit ni les outils pour les former »

L'artiste peint les toiles, les portraits en

raphia composés de fibres typiquement bio. Elle confectionne également des habits pour enfants, hommes et femmes, des chapeaux, sacs, sandales à base de raphia avec un mélange de pagne africain et des fils en coton.

Joséphine a participé aux onzièmes Jeux africains récemment à Brazzaville. Elle a émerveillé le public par ses différentes réalisations. Elle a peint en raphia la mascotte des Jeux et bien d'autres objets artisanaux. « Beaucoup d'étrangers ont acheté mes réalisations confectionnées en raphia lors des onzièmes Jeux africains de 2015. »

Ce tissu, explique cette artiste, existait avant l'arrivée des colons au Congo. Il était autrefois négligé à cause des préjugés. S'y étant mise, l'artiste apporte une touche particulière dans ses créations. Joséphine Madiela sollicite l'aide des sponsors nationaux et internationaux afin d'élargir cette vision en clamant : « Mon souhait est de faire connaître d'avantage le raphia et de le vulgariser pour la fierté de notre culture. »



Rosalie Bindika

FOOTBALL

Qui sera le meilleur joueur africain 2015 ?

De trente-sept, la liste des nominés pour le prix de « meilleur joueur africain de l'année » a été réduite à dix. La Confédération africaine de football a fait voter, le 2 novembre, les membres de la Commission technique et du développement et ceux de la Commission médias. On retiendra que les Congolais Thievy Bifouma et Doré Fodé n'ont pas été retenus parmi les dix finalistes.

Les sélectionnés seront soumis au vote des sélectionneurs nationaux A des 54 associations membres de la Confédération africaine de football ou des directeurs techniques nationaux. Yaya Touré, quatre fois vainqueur de ce prix respectivement en 2011, 2012, 2013 et 2014, en concurrence avec Serge Aurier doit se disputer le prix avec le Ghanéen André Ayew, le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang, le Sénégalais Sadio Mané, l'Égyptien Mohamed Sala, le Tunisien Aymen Abdennour, les Algériens Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi et le Soudanais Mudather Eltaib Ibrahim 'Karika'.

Le Soudanais est le seul joueur évoluant sur le continent dont le nom figure dans cette catégorie. Mudather Eltaib Ibrahim 'Karika' est aussi retenu dans la catégorie des postulants au prix de meilleur joueur basé en Afrique dont la liste a été aussi ramenée à dix sans le Congolais Boris Moubhio. Les noms des nominés seront dévoilés le 7 janvier à Abuja au Nigeria.

Liste des dix candidats pour le prix du meilleur joueur africain de l'année 2015

- 1-André Ayew (Ghana/Swansea)
- 2-Aymen Abdennour (Tunisie/Valencia)
- 3-Mudather Eltaib Ibrahim 'Karika' (Soudan/Al Hilal)
- 4-Mohamed Salah (Egypte/AS Rome)
- 5-Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon/Borussia Dortmund)
- 6-Sadio Mané (Sénégal/Southampton)
- 7-Serge Aurier (Cote d'Ivoire/Paris Saint-Germain)
- 8-Sofiane Feghouli (Algérie/Valencia)
- 9-Yacine Brahimi (Algérie/FC Porto)
- 10-Yaya Touré (Cote d'Ivoire/Manchester City)

Les dix concurrents pour le prix de meilleur joueur basés en Afrique

- 1-Abdeladim Khadrouf (Maroc/Moghreb Tetouan)
- 2-Baghdad Bounedjah (Algérie/Etoile du Sahel)
- 3-Felipe Ovono (Guinée équatoriale/Orlando Pirates)
- 4-Kermit Erasmus (Afrique de Sud/Orlando Pirates)
- 5-Mbwana Aly Samatta (Tanzanie/TP Mazembe)
- 6-Mohamed Meftah (Algérie/USM Alger)
- 7-Mudather Eltaib Ibrahim 'Karika' (Soudan/Al Hilal)
- 8-Robert Kidiaba Muteba (RD Congo/TP Mazembe)
- 9-Roger Assalé (Cote d'Ivoire/TP Mazembe)
- 10-Zineddine Ferhat (Algérie/USM Alger)

James Golden Eloué